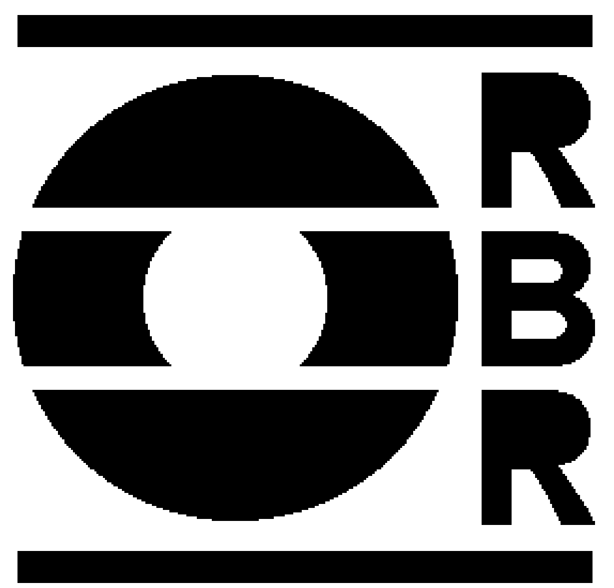


Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction

Lettre d'information

02

décembre 1994

■ Rencontres - expositions ■

(jusqu'au 31-12-1994)

▪ **Beyrouth in situ, l'enfant dans la ville**, Paul Bloas, peintre, réalise 21 peintures géantes sur les murs en ruine dans le centre ville de Beyrouth, à partir du 20-05-1994.

▪ **La mosquée et le centre islamique de Rome**, exposition organisée par la faculté des Beaux-arts de l'USEK et l'institut culturel italien du Liban, Kaslik, 7/13-06-1994.

▪ **AFEMAM - 1994**. La 9e réunion annuelle de l'Association française pour l'étude du monde arabe et musulman (AFEMAM) s'est tenue à Strasbourg du 30 juin au 3 juillet. Elle était placée sous le signe des « chantiers de la recherche ». Cette réunion a été marquée par la présence de très nombreux jeunes chercheurs et étudiants. Les études urbaines y ont tenu une place importante. Sept ateliers leurs ont été consacrés :

- *Architecture et sciences humaines, travaux interdisciplinaires au Proche-Orient*, resp. M. BAZIN, professeur à l' univ. de Reins ;

- *Aménagement du territoire et aménagement urbain en Egypte*, resp. G. AL-KADI, urbaniste, chercheur à l'ORSTOM (Paris) ;

- *La recherche urbaine au Moyen-Orient, autres approches, autres écritures*, resp. J.Cl. DAVID, géographe, chercheur à l'IRMAC (Lyon) ;

- *Trajectoires résidentielles, professionnelles et sociales des migrants maghrébins*, resp. R. BEKKAR, IPRAUS, univ. de Paris X, Nanterre ;

- *Centre-villes en chantier*, resp. N. BEYHUM, sociologue, école d'architecture de Paris-La Seine ;

- *Recherches sur les waqfs*, resp. J. Cl. GARCIN, professeur à l'univ. de Provence, R. DEGUILHEM, historienne, chercheur à l'IFEAD (Damas) ;

- *Beyrouth et ses territoires*, resp. J.L. ARNAUD, architecte-historien, chercheur au CERMOC, avec la participation de :
- G. BOUDISSEAU, doctorant en géographie, univ. de Tours, *Recompositions commerciales et centralité dans le Grand Beyrouth ;*
- A. TOHME, anthropologue, chargée de cours à l'univ. Saint-Joseph, *Entre ville et banlieue, les transports en commun à Beyrouth ;*
- Ch. DOUAYHI, anthropologue, professeur à l'institut des sciences sociales de l'univ. libanaise, *Les cafés comme portes de la ville ;*
- M. CHARARA, architecte, stagiaire de recherche au CERMOC, *Du centre à la périphérie, les maisons des années 20-40.*

A propos de Beyrouth, on a aussi noté :

- M. KLAT, démographe, INED, *Evolution de la fécondité à Beyrouth durant la guerre* (atelier *Tendances démographiques au Maghreb et au Moyen-Orient*, resp. Y. Courbage).

Deux expositions étaient aussi consacrées aux questions urbaines :
- *Bakou, une capitale aux confins de l'Europe*, collection de cartes postales anciennes d'Azerbaïdjan, réalisation musée Chirvanchah de Bakou et R. Motika ;
- *Espaces publics centraux à Alep*, photographies de Christine DELPAL, réalisation : Ch. Delpal et J.-Cl. David.

▪ **Intégration / réintégration des populations déplacées par la guerre 1975/1987 dans une perspective d'*empowerment*,** séminaire organisé par l'Ecole libanaise de formation sociale (ELFS) et l'Institut d'études en sciences sociales appliquées (IESSA-USJ), 06/08-07-1994.

▪ **La recherche scientifique au Liban : perspectives et priorités**. Colloque organisé par L'association des universités partiellement ou entièrement de langue française et l'Union des réseaux d'expression française (AUPELF-UREF), et le Centre National de la recherche scientifique (CNRS) français en coopération avec les universités francophones du Liban (UL, USJ, USEK, Balamand) et le CNRS libanais, 06/07-07-1994. Dans ce cadre, un atelier consacré aux études urbaines s'est tenu à l'Institut d'urbanisme de l'ALBA le 6 juillet.

A la différence des autres, l'atelier « Etudes urbaines », présidé par M. Z. Akl, doyen de l'Institut d'urbanisme de l'ALBA (Un. de Balamand), était plus thématique que disciplinaire. Il a été organisé sur la suggestion et avec l'appui du PIR-Villes (Programme interdisciplinaire de recherche sur la ville) du CNRS français, qui souhaitait identifier des perspectives et des priorités. Le CERMOC et son Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction, qui a notamment entrepris un inventaire des lieux de la recherche urbaine au Liban, ont contribué à sa préparation.

L'attention portée aux études urbaines n'a pas vraiment besoin d'être justifiée, au moment de la reconstruction du pays, désormais en paix, et de ses villes.

Les interventions ont été assez souvent "beyroutho"-centrées. Surtout, elles se sont inscrites dans un contexte strictement libanais. Il y a donc des questions - latentes sans doute - qui n'ont pas été posées, par exemple : quel espace ou quels espaces de référence pour la ville qui se construit ou se reconstruit aujourd'hui - des espaces libanais, proche-orientaux, méditerranéens...?

Tels sont donc le cadre et les limites de l'atelier.

Un premier tableau, assurément incomplet, mais riche, y a été présenté, suscitant des appréciations diverses. Il existe de nombreux éléments fragmentaires, dispersés, mais les recherches urbaines spécifiques, à part entière pourrait-on dire, dépendent encore trop d'individualités et restent, pour une large part, à développer. A cet égard la récente création du premier enseignement spécialisé en urbanisme à l'ALBA (Un. de Balamand), qui a accueilli notre atelier, est, comme cela a été souligné à plusieurs reprises au cours de celui-ci, un signe très encourageant.

Les participants sont d'accord quant au caractère multidimensionnel de l'urbain, qui requiert donc la pluridisciplinarité, devant elle-même déboucher sur une interdisciplinarité. Mais plutôt que de rappeler seulement cette vérité - rappel qui pourrait ne relever que du voeux pieux ou de l'incantation - on a souligné une double exigence. Il faut d'une part, créer et développer des formations *propres*, comme il en existe ou il en a existé en histoire, en sociologie ou en anthropologie urbaines. D'autre part, et en même temps, dans une situation caractérisée par un excessif cloisonnement, il est souhaitable que les chercheurs, les formateurs à la recherche et les utilisateurs des résultats de la recherche sachent qui fait quoi, et où, pour *conjuguer* les travaux, en évitant les chevauchements aveugles. Il convient également d'identifier les blancs, les manques, afin de définir des priorités.

Dans le même esprit on a insisté sur la nécessité que les travaux soient connus, qu'ils soient identifiés, qu'ils soient diffusés, qu'ils circulent, en particulier la littérature "grise" (mémoires, thèses et rapports). A ce propos on a évoqué l'utilité d'un *centre* qui assurerait une telle mission. Et d'autres missions, répondant à des besoins de nature diverse, qui concernent aussi bien la recherche et l'enseignement que la pratique opérationnelle.

J'en ai retenu quelques uns, de façon inévitablement sélective : ils apparaissent comme prioritaires. D'une part, il y a le besoin d'élaborer des "instruments conceptuels" qui font défaut : en particulier dans le domaine de la terminologie arabe de l'espace. D'autre part, des documents doivent être produits ou améliorés, en particulier la couverture cartographique de l'ensemble du pays est à mettre à jour. Enfin, la documentation indispensable à la recherche doit être rendue aisément accessible, qu'il s'agisse des fonds cartographiques et statistiques, ou des sources écrites et iconographiques qu'exploitent les historiens et qui sont loin d'être repérées et inventoriées. Or, faut-il le rappeler, celles-ci sont

constitutives de la mémoire des villes. Une mémoire que l'on ne saurait confondre avec la nostalgie.

J.-Ch. DEPAULE, sociologue, directeur de recherche au CNRS, IREMAM (Aix-en-Provence)

▪ **Concours des souks**, exposition des projets présentés au concours international pour la reconstruction des souks du centre ville organisé par SOLIDERE, au Musée national, 15/30-07-1994.

▪ **Reconstruire le Liban : espoirs et réalités**, colloque organisé par G. LARCHER, sénateur, Ad. GOUTEYRON, sénateur et G. CORM, président de l'association du droit à la vie au Liban, Paris, Sénat, le 12-09-1994. Ce colloque a regroupé 13 communications réparties entre trois séances thématiques : Politique de planification et de développement depuis l'indépendance - Problèmes socio-économiques, reconstruction et aménagement du territoire - L'aménagement de Beyrouth ou l'urbanisme en question.

▪ **Le témoignage des villes détruites, de Ypres à Sarajevo**, colloque consacré à 17 villes affectées par la guerre, Anvers, 2/5-09-1994. H. BOUSTANY, archéologue à SOLIDERE, représentait Beyrouth, il a donné une communication sur l'histoire de la ville et l'intégration des découvertes archéologiques dans le projet de reconstruction.

▪ **Festival de Beyrouth**, concert de Feyrouz organisé dans le cadre du festival de Beyrouth place des Canons, le concert a réuni plus de 40 000 personnes, le 17-09-1994.

▪ **Beyrouth, espaces et sociétés**. Le séminaire de l'*Observatoire* s'est poursuivi avec les communications suivantes (séances 11 à 16) :

- « Les transports en commun aujourd'hui à Beyrouth, état des lieux », F. NEYMERIE, ingénieur, SOFRETU, le 29-09-1994 ;

- « De la concession privée au domaine public, le port de Beyrouth, 1867-1960 », C. BABIKIAN, historienne, doctorante à l'Univ. Saint-Joseph, le 13-10-1994 ;

- « Un siècle d'urbanisation dans les villes de l'orient méditerranéen », F. MORICONI-EBRARD, géographe, responsable de l'Observatoire urbain du Caire, le 27-10-1994 ;

- « Travaux en cours », séance consacrée à la présentation de travaux en cours de jeunes chercheurs, le 17-11-1994 : M. ABOU RAHAL, étudiante en urbanisme, IUA de l'ALBA : « Pour une définition du Grand Beyrouth morphologique » ; G. BOUDISSEAU, étudiant en géographie, univ. de Tours : « Les nouveaux centres commerciaux de Beyrouth » ; C. EDDE, étudiante en histoire, univ. Saint-Joseph : « Démographie des maronites à Beyrouth au XIXe siècle » ; M. EL-KAK, étudiante en urbanisme, IUA de l'ALBA : « Politique urbaine du Hizbollah dans la banlieue sud » ; C. MICHAEL, étudiante en urbanisme, univ. de Paris VIII : « Jdaidé, une nouveau centre dans l'agglomération beyrouthine » ; J. SFEIR, étudiante en histoire, univ. Saint-Joseph : « Propriété foncière à Beyrouth au XIXe siècle ».

- « Tripoli, mise en place de la ville moderne », Kh. ZIYADE, historien, professeur à l'Institut des sciences sociales, univ. libanaise à Tripoli, le 08-12-1994 ;

- « Mutations urbaines au Machreq, XIXe-XXe siècles » , J.-L. ARNAUD, architecte et historien, responsable de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth, le 22-12-1994.

▪ **Les échelles de l'espace**, exposition à thème architectural organisée par l'Institut culturel italien en collaboration avec le musée Nicolas Sursock, Beyrouth, Musée Sursok, du 04 au 26-10-1994. Dans le cadre de l'exposition, L. SEMERANI, professeur à l'univ. de Venise, a donné une conférence consacrée à « La reconstruction du centre de Beyrouth dans le cadre du réaménagement de la ville méditérranéenne ».

▪ **Reconstruire le Liban**, salon international à Dbayé du 04 au 08-10-1994. Présentation de domaines d'activité très divers : construction, energie, traitement des eaux, transport, santé et services municipaux. En marge du salon, deux rencontres-débats ont été organisées par la revue "Al Iktisad wa-al 'Amal" :

- « Restauration des façades en pierre » par M. MAMILIAN , ingénieur et président du Comité international de la pierre pour l'ICOMOS ;

- « Le projet de reconstruction du Liban », table ronde avec A. SERHAL, conseiller de F. Chalak président du CDR, F. el-KHAZEN, président du syndicat des entrepreneurs libanais, M. SADER, secrétaire général de l'Association des banques et N. CHAMAA, président du conseil d'administration de SOLIDERE.

▪ **La reconstruction du Liban : le rôle du financement privé**, conférence de Y. CHOUCAIR, conseiller pour les affaires de la reconstruction de R. Hariri, au cours d'un séminaire consacré au « Rôle du secteur privé », organisé à Londres par le Financial Times les 04 et 05-10-1994.

▪ **Tripoli the old City, Monument Survey - Mosques and Medrasas**, exposition de dessins d'architecture de mosquées et de *madrasas*

réalisés par le département d'architecture de l'AUB sous la direction de Robert SALIBA, avec la collaboration de J. Hajjar et M. Hakim. Tripoli, foire internationale, 18/25-10-1994.

▪ **Phoenician Beirut discovered**, conférence de Leila BADRE, organisée par la société des amis du musée de l'AUB, AUB, le 02-11-1994.

▪ **The lebanese university excavations, diagnostic sounding in Martyr's Square**, conférence de Muntaha SAGHIE-BEYDOUN, organisée par la société des amis du musée de l'AUB, AUB, le 09-11-1994.

▪ **Bilan des fouilles de l'IFAPO au nord de la place des Martyrs**, conférence de C. AUBERT, organisée par la société des amis du musée de l'AUB, AUB, le 16-11-1994.

▪ **Morning Beauty**, exposition de photographies de maisons beyrouthines anciennes par M. MACHNOUQ. Cette exposition a été organisée à l'occasion de la parution de deux receuils - *Morning Beauty* et *A love Story* - dont les images sont accompagnées de textes poétiques de l'auteur. Théâtre de Beyrouth, 09/20-11-1994.

▪ **Les services publics aujourd'hui au Liban : eau, électricité, téléphone**, congrès organisé par l'univ. Notre-Dame de Loizé (NDU) dans le cadre de son programme pour les années 1994 et 1995 sur le thème : « La chose publique au Liban aujourd'hui : besoins et planifications », le 24-11-1994.

▪ **Architectures exportées**, journée d'études, Tours, URBAMA, le 28-11-1994. Deux communications ont porté sur Beyrouth :
- **Réflexions sur la croissance urbaine de Beyrouth** durant le mandat français : loi de construction et typologie résidentielle, par Robert SALIBA, AUB ;
- De l'art urbain à l'urbanisme progressiste ; le plan d'aménagement de la ville de Beyrouth sous Mandat par Marlène Ghorayeb, IFU.

▪ **Sciences sociales et phénomènes urbains dans le monde arabe**, colloque organisé par la fondation du Roi Abdul Aziz al Saoud (Casablanca) et l'Institut du Monde arabe (Paris) à Casablanca du 30-11 au 2-12-1994. Partant de la volonté de renouveler les approches des orientalistes classiques sur les questions d'architecture et d'urbanisation, les organisateurs scientifiques de ce colloque - Mohamed NACIRI, géographe, professeur à l'univ. de Rabat et André RAYMOND, professeur émérite à l'univ. de Provence - ont fait appel à la fois à des chercheurs de disciplines très différentes (historiens, sociologues, géographes...) et à des praticiens (architectes et urbanistes).

Lors de la première journée, consacrée aux présentations générales des villes et des structures urbaines par les historiens des périodes antiques à l'époque ottomane, les débats ont principalement porté sur des questions de vocabulaire. Il a en effet été question de villes antique, arabe, classique, islamique, ottomane, mamelouke, médiévale, moderne, traditionnelle... sans qu'il ait toujours été précisé la validité de ces désignations, et des idéaltypes auxquels elles renvoient, dans le temps comme dans l'espace. O. GRABAR (univ. de Princeton) a rappelé à cette occasion que le mot *madina* ne recouvrait pas du tout les mêmes réalités au VIIe siècle et au XIIe siècle. Alors qu'on peut trouver plusieurs *madina-s* dans un même ensemble urbain au VIIe, ce n'est plus le cas cinq siècles plus tard. Pour sa part, S. DENOIX (IREMAM) a proposé de remplacer les désignations « villes arabes » et « villes islamiques » par « villes des pays arabes » et « villes des pays islamiques ». Les communications de N. HANNA (univ. américaine du Caire) et d'A. RAYMOND ont été l'occasion de confronter les différents points de vue relatifs aux ségrégations urbaines, durant la période ottomane notamment.

La seconde journée - deux séances - a été consacrée aux diversités et aux cultures urbaines. Au contraire de la première, les communications ont porté sur les spécificités - inscrites dans le temps et/ou dans l'espace - de l'urbanisation. A l'image de ces spécificités, les débats ont été plus dispersés que la veille. H. FARHAT (univ. de Rabat) a insisté sur l'émergence des *zawiya-s* comme nouvel élément de cohésion des sociétés urbaines à la fin du XIVe siècle dans les villes maghrébines. Pour sa part, G. VEINSTEIN (EHESS) a dressé un tableau comparatif des recherches des ottomanistes et des arabisants sur les villes de l'Empire ottoman. Il a attiré l'attention sur les différences d'approche entre ces deux secteurs d'étude. Puis, citant notamment les travaux de P. PINON, il a montré que les types architecturaux comme les tissus urbains traçaient, au coeur de l'Anatolie, une ligne de césure indépendante de celle qui sépare les zones linguistiques considérées. K. BROWN (univ. de Manchester) a insisté sur l'importance des réseaux familiaux tandis que M. NACIRI, précisant ses travaux antérieurs, a proposé trois idéaltypes d'organisation sociale des villes : l'andalouse, l'ottomane et la khaligite. Au cours d'une discussion relative à la conservation du patrimoine urbain, L. FAWAZ (univ. de Tufts) a rappelé, au sujet de Beyrouth, que si de manière générale on regrette aujourd'hui les destructions

Exemples des
documents exposés
par le département
d'architecture
de l'AUB
du 18 au 25-10 1994
à Tripoli

en cours, on était prêt à détruire le centre ville une trentaine d'années plus tôt pour en optimiser la rente foncière. Le dernier jour - deux séances aussi - a été consacré à la modernité et à l'avenir des villes. N. BEYHUM (EA Paris-La Seine) a présenté le projet de développement du centre ville de Beyrouth, il a montré plusieurs contradictions internes au projet et sur le rôle de la critique des chercheurs dans les modifications qui lui sont apportées. Au-delà des débats particuliers relatifs notamment à Alep (J.-Cl. DAVID, GREMO), la séance de la matinée a surtout été consacrée à une tentative de périodisation de l'introduction de la modernité dans les villes. Deux périodes bien différentes ont été retenues (R. ILBERT, univ. de Provence) : la seconde moitié du XIXe siècle pour une première mutation - pas toujours liée à la colonisation - et le milieu du XXe siècle au cours duquel les villes ont connu leur plus fort taux d'accroissement. Sur cette question, J.-F. TROIN (URBAMA) a rappelé que le taux de croissance des plus grandes villes de la région (il en compte 7) est en baisse. Il a aussi montré que le caractère prédateur des mégapoles n'est pas aussi évident qu'on le prétend de manière générale.

Dans l'allocution de clôture, O. GRABAR - comparant ce colloque à une réunion similaire tenue trente ans plus tôt - a insisté sur la nouveauté des sources exploitées pour saisir les phénomènes urbains. Il a aussi remarqué que les explications de nature religieuse (islamiques en l'occurrence) avaient cédé le pas à des déterminants très différents correspondant à la multiplicité des disciplines actuellement sollicitées. Pour conclure, il a suggéré que les prochains colloques consacrés aux villes de la région soient thématiques, il a notamment proposé le thème des routes et de l'organisation territoriale des agglomérations.

Malgré l'organisation chronologique des séances - depuis les villes de l'Arabie antéislamique (A.T. ANSARI, Arabie Saoudite) jusqu'aux prévisions de développement des plus importantes au tournant du millénaire (J.-F. TROIN) - malgré la présence d'historiens du XIXe siècle (L. FAWAZ, et R. ILBERT notamment), invités à présider les séances seulement, on regrettera que cette période ait été quelque peu laissée pour compte, comme si on était passé de la ville traditionnelle à la ville moderne sans que cette mutation mérite une attention particulière.

Deux expositions, réalisées par S. MOULINE et S. SANTELLI (IPRAUS), consacrées à l'architecture domestique et à la mémoire étaient présentées dans la bibliothèque de la fondation durant le colloque. La publication des actes, organisée par la fondation, devrait être disponible pour la prochaine rentrée universitaire.

J.-L.A.

▪ **Le Beyrouth du passé, du présent et du futur**, congrès organisé par le Rassemblement de Beyrouth le 02-12-94. Interventions de H. HALLAQ, historien, prof. à l'univ. libanaise, N. GHAZIRI, président du CEGP de la ville de Beyrouth et l'avocat M. A. el-DAOUK.

▪ **La société du Mont-Liban à l'époque de la révolution industrielle en Europe**, conférence de D. CHEVALLIER, historien, professeur à l'univ. de Paris IV, organisée par les éditions Dar al-Nahar et le Centre culturel français à l'occasion de la parution de la traduction en arabe de l'ouvrage de l'auteur consacré à la société du Mont-Liban, Centre culturel français, 02-12-1994.

▪ **Ville et société urbaine du monde arabe: transformations, enjeux, perspectives**, colloque organisé par la fondation Giovanni Agnelli à Turin les 12 et 13 décembre 1994. Ce colloque a réuni une vingtaine de participants, spécialistes du monde arabe contemporain - de disciplines très diverses -, membres d'universités ou de centres de recherches européens. Les communications ont été regroupées en quatre sessions : 1 - Les coordonnées générales du phénomène urbain ; 2 - Les acteurs sociaux de la ville ; 3 - Les lieux urbains : fonctions traditionnelles, fonctions nouvelles ; 4 - Dynamiques et enjeux socio-politiques.

▪ **Le Beyrouth d'hier**, exposition de photographies par H. KASSATLI à Zalka du 15 au 27-12-1994.

■ Travaux en cours ■

Démographie des Maronites à Beyrouth au XIXe siècle*

La communauté maronite, traditionnellement rurale, a contribué à l'expansion démographique de la ville de Beyrouth au XIXe siècle. Cette contribution reste cependant à quantifier.

Pour les Maronites de la ville intra-muros et ceux de la périphérie, considérée dans un premier temps comme une entité homogène mais qui sera éventuellement découpée en plusieurs parties au cours de la recherche, on se pose les questions suivantes :

- De quelles familles maronites s'agissait-il ?
- A quels moments sont-elles arrivée ?
- D'où venaient-elles et où s'installaient-elles ?

Pour répondre à ces questions, j'ai procédé à la retransciption des registres des cinq paroisses de la ville, sources encore vierges, qui indiquent pour chaque baptisé ou décédé des renseignements généraux tels que la date de l'acte, le nom, l'origine, etc.

L'organisation de ces données en tableaux thématiques et graphes permettra dans une première partie l'identification de la composition de la communauté. Une seconde partie sera consacrée à l'étude de l'origine des sujets de chaque paroisse et leur date et lieu d'installation en ville, étape qui intéresse la région d'accueil et celle de départ. Enfin, l'analyse des comportements démographiques des Maronites à Beyrouth fera l'objet de la dernière partie.

Bien que le dépouillement des registres ne soit pas achevé, des résultats se dégagent : la présence maronite à Beyrouth est plus importante et plus ancienne que les sources classiques ne l'indiquent, et les dates de rupture des années 1860 ou 1920 sont sans doute à revoir. Il semble aussi que le noyau du centre, quantitativement le plus marquant, se distingue de la périphérie.

* C. Eddé, maîtrise d'histoire, ss. la dir. de R. Assaf, univ. St-Joseph, Beyrouth

Fonctions de Jdeideh-El-Metn depuis 1950*

Dans le cadre de mon mémoire j'ai décidé d'analyser l'évolution de la ville de Jdeideh-El-Metn (Banlieue-Est de Beyrouth) pour comprendre son développement à l'issue de la guerre qui en a modifié l'organisation. En effet, l'éclatement du centre de Beyrouth a engendré le pullulement de centres commerciaux vers la périphérie, le transfert massif des commerces, des services et de l'habitat.

Pour montrer l'évolution - où plutôt l'explosion urbanistique - de cette ville, une démonstration cartographique de la densification du sol et du bâti sera réalisée à partir du recensement des permis de construire (de 1953 à 1993). Il sera aussi nécessaire d'appréhender le type d'urbanisme qui s'est développé avec la guerre et de montrer l'évolution de l'architecture depuis une trentaine d'années. Dans l'analyse du phénomène d'urbanisation un deuxième indicateur doit être pris en compte : l'évolution qualitative et quantitative de la population ainsi que sa répartition dans le tissu urbain.

En effet, l'apparition de la ligne de démarcation durant la guerre a engendré une répartition confessionnelle de la population. Pour saisir ces recompositions, il serait intéressant de voir quelles confessions on trouve à Jdeideh actuellement tout en sachant qu'originellement il s'agissait d'un village maronite.

En dernier lieu, l'étude portera sur les activités urbaines, à savoir le commerce, où plutôt, le développement de la structure commerciale implantée à New-Jdeideh : Quel type de structure s'est développée ? S'agit-il d'un centre relai ? S'agit-il d'un centre qui, avec la reconstruction du Centre de Beyrouth, continuera à se développer ? Aura-t-il tendance à disparaître ?

En fonction de la disponibilité des sources, cette étude est conduite dans deux cadres géographiques différents :
- l'analyse cartographique de l'évolution du bâti et de la densification du sol tient compte des limites administratives de la commune de Jdeideh ;
- l'étude du commerce se fera dans des limites subjectives qui ont été fixées à partir d'une enquête sur le terrain.

* C. Michaël, maîtrise de géographie, option aménagement du territoire, ss. la dir. de S. Yérasimos, univ. de Paris VIII.

Etude foncière de Beyrouth et de ses alentours au XIXe siècle*

C'est à partir de l'ouvrage de H. Hallak(1), qui a publié les actes du tribunal al-char'ii de Beyrouth pour l'année 1843, que cette étude est conduite. Hallak retranscrit 120 actes, on en relève 14 types différents, la plupart porte sur la propriété foncière ou immobillière**.** Le tribunal ne s'occupe pas uniquement de Beyrouth intra muros (37 actes) mais aussi des environs de la ville (46 actes) et de certaines parties du Mont-Liban.

Dans un premier temps j'ai procédé au dépouillement des actes et à la retranscription des données sur des fiches. Elles comportent chacune des informations sur la nature de l'opération, les noms des familles concernées, la situation géographique du terrain, sa nature, son prix...

A partir de cette base de données, les informations ont été classées dans des tableaux thématiques. J'ai ensuite distingué les données relatives à la ville intra-muros de celles qui portent sur ses environs et Choueifat. Je me suis particulièrement interessée à cette zone géographique. La cartographie des données m'a permis d'établir trois documents: une carte sur la répartition des confessions, une autre sur l'agriculture et une dernière sur les métiers.

A partir de ce travail, plusieurs questions se posent:
- comment était organisée la ville de Beyrouth ?
- qui étaient ses habitants ?
- quels étaient les rôles respectifs de la campagne et de la ville ?
- en d'autres termes, l'agriculture des environs était-elle vivrière ou manufacturière ?

Les premiers résultats nous permettent d'émettre les hypothèses suivantes :

- L'agriculture de la banlieue de Beyrouth consiste essentiellement à la culture de mûriers pour la production de la soie. Aucun champs de blés, ni d'autres céréales ainsi que de jardins potagers ne sont signalés. Ce qui nous amène à dire que Beyouth et sa banlieue s'approvisionneraient de l'arrière pays et du port de la ville. Par conséquent les habitants des environs de Beyrouth se nourriraient à la ville et non le contraire.
- L'exode rural commence à se faire sentir, les habitants de la montagne descendent vers les environs de Beyrouth, ces nouveaux arrivants sont pour la plupart maronites. Quant aux habitants de Beyrouth ils investissent déjà dans la banlieue.

* J. Sfeir, maîtrise d'histoire, ss. la dir. de R. Assaf, univ. Saint-Joseph, Beyrouth.

(1) H. Hallak, *Al tarikh al ijtima'i wa al siyasi fi bayrout,* Beyrouth, Dar al Jami'at, 1987.

Politique urbaine du Hizbollah dans la banlieue-sud*

Partant du constat de la multiplicité des établissements, véléitaires ou actifs, publics ou privés, en charge de la maîtrise de l'urbanisation de la banlieue sud de Beyrouth, ce travail se propose, après une présentation des modalités de la répartition des territoires et des compétences entre ces intervenants, d'étudier en détails la politique urbaine du Hizbollah et des structures chargées de la mettre en oeuvre. Ensuite, à partir d'un bilan des réalisations des quatre dernières années, il s'agira d'évaluer la part respective de chaque intervenant.

Comme le Hizbollah n'est pas l'unique intervenant sur la scène de la banlieue sud, il n'est pas le seul à chercher à en gérer l'urbanisation ; en effet, cette zone est découpée en plusieurs territoires d'influence qui se superposent et se juxtaposent en créant des interférences spatiales qui se concrétisent sur le plan urbain. Il s'agira dans le cadre de mon étude de définir le rôle de chacun des acteurs, d'examiner les manières selon lesquelles ils interviennent sur l'espace de la Banlieue-Sud, de mettre en lumière les imbrications territoriales et les réalités qui en découlent, afin de déduire les réseaux urbains et les circuits opérationnels qui assurent la gestion urbaine de la Banlieue-Sud.

En ce qui concerne le Hizbollah, mes premières enquêtes permettent déjà d'affirmer que le parti agit sur l'espace urbain suivant une politique précise. Le cheminement suivi par chaque projet depuis la décision de le mettre en oeuvre jusqu'à sa réalisation montre qu'un réseau informel et officieux régit la gestion du territoire. De manière plus précise, le Hizbollah exerce sa politique d'aménagement urbain à travers le Centre consultatif de recherches et de documentation. Ce centre, dépendant directement du parti, est chargé de mettre en oeuvre un plan directeur élaboré à la suite d'une large enquête menée auprès de l'ensemble des régions dont la population est à majorité chiite. Ce plan indique les besoins prioritaires de chaque région et donc les projets urbains à y réaliser. Il est plus ou moins appliqué, à travers les associations du parti selon les prérogatives thématiques de chacune, en étroite collaboration technique avec le secteur privé des bureaux d'architecture. Diverses sources de financement permettent la réalisation des projets qui sont exécutés selon des circuits décionnels et opérationnels informels et non-déclarés.

Après avoir étudié les interférences spatiales générées par les différents intervenants sur la scène de la banlieue sud et après avoir analysé la politique et les structures du Hizbollah, la troisième partie de mon étude se propose de dresser un bilan global des réalisations. Il s'agira d'identifier qui, durant les quatre années écoulées depuis la fin des hostilités, a fait quoi..

Mon travail se propose ainsi d'examiner un des multiples territoires qui forment l'agglomération de Beyrouth, un territoire qui se démarque par une autonomie relative suivant plusiseurs points de vue et qui représente un enjeu aussi bien politique qu'urbain dans le cadre du processus de reconstruction de la capitale libanaise.

* M. El-Kak, DESS d'urbanisme, ss. la dir. de J.-L. Arnaud, Institut d'urbanisme de l'ALBA, Beyrouth

Le Port de Beyrouth*

Le Port de Beyrouth est un élément important dans la vie économique libanaise ; de par ses importations, il constitue aujourd'hui une des principales sources de revenu de l'Etat libanais ; sa construction, le développement de son activité, son extension, ne peuvent être dissociés de l'histoire de la ville, et partant, de l'histoire du Liban. Or les études concernant le port sont assez rares : que ce soit celles relatives à la Compagnie du Port ou celles relatives à l'exploitation et au trafic.

A partir de l'important fonds d'archives conservé dans les bureaux de la Compagnie, cette thèse d'histoire se propose d'analyser deux éléments principaux concernant le port, depuis sa création en 1887 jusqu'à 1984, année où les documents ont cessé d'être conservés.

D'une part, la Compagnie du Port, des Quais et des Entrepôts de Beyrouth : sa création (dans le cadre des concessions accordées aux

Puissances dans l'Empire ottoman), l'évolution de son domaine et de ses statuts suivant les changements de l'autorité concédante (les Ottomans d'abord, puis les Français dans le cadre du Mandat, enfin l'Etat libanais à partir de 1943), les rapports de la compagnie avec ces autorités, enfin la gestion de cette importante entreprise.

D'autre part, l'évolution de l'exploitation du port durant cette période, c'est-à-dire : les résultats financiers (recettes et dépenses de l'exploitation), le trafic commercial (importations, exportations, et transit), le trafic maritime, et le trafic des passagers. Cette évolution est liée à l'environnement politique et économique, local et régional, à la concurrence exercée par d'autres ports de la région et aussi au réseau des différentes voies de communication routières ferroviaires et maritimes reliant Beyrouth et son port à l'*hinterland.*

* C. Babikian, thèse de doctorat en histoire, ss. la dir. de R. Assaf, univ. Saint-Joseph, Beyrouth.

L'organisation politique de l'espace beyrouthin, vers la fragmentation du territoire*

Partant de la période 1840-1860 où les affrontements druzo-maronites sont sanctifiés par la partition du Mont Liban en deux Caïmacams par les autorités ottomanes, ce travail se propose de comprendre l'interaction entre l'organisation politique (mais aussi sociale et économique) et l'organisation de l'espace.

L'opposition du paysannat et du clergé maronite avec la féodalité druze, le bouleversement de leurs relations, est aussi le point de départ de la recomposition démographique de Beyrouth. La ville commence à sortir de ses murs, elle voit l'arrivée de réfugiés maronites en masse modifier sensiblement l'équilibre sunnito-orthodoxe. Dès lors, le système beyrouthin est en constante mutation. La ville, qui jusque là ne tenait qu'une faible position dans la hiérarchie du réseau des villes ottomanes, va commencer à prendre son essor administratif, économique et politique, devenir un pôle puis une capitale (chef-lieu de Willayet dès 1888) et son importance ne cessera de croître jusqu'à son éclatement au début des guerres civiles (1958 et 1975).

Si les processus qui ont permis ce développement vers l'accumulation et la surconcentration des fonctions, des enjeux et des acteurs au sein du système urbain sont en général connus, il restait à en faire une lecture géographique en cherchant leur traces dans le territoire. Cela comprend entre autre : a) la transformation du découpage territorial administratif et les modifications des interactions spatiales qu'il induit, b) le rapport centre - marginalité entre Beyrouth et ses banlieues, le pays et la région du Proche-Orient, voire au delà, ainsi que : c) les interactions entre mouvements communautaires et espaces urbains.

Finalement, nous espérons pouvoir montrer que l'absence de modification des règles concernant l'organisation politique, économique et sociale, ainsi que la compétition pour le pouvoir entre l'ordre traditionnel et les nouveaux acteurs syntagmatiques émergeant, a non seulement abouti à un conflit; mais ce dernier s'est trouvé auto-régulé par une réorganisation de l'espace urbain sous la forme d'une fragmentation en de multiples territoires contrôlés par les milices.

* A. Médawar, mémoire de géographie pour la faculté de Sciences économiques et Sociales / Université de Genève, ss. la dir. de Ch. Hussy et J.-B. Racine

Le carrefour du Musée National de Beyrouth*

C'est après la visite du Musée National et la lecture de l'étude pour la reconstruction de l'ancienne ligne des combats par l'Institut d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Ile de France (IAURIF) qu'une attention particulière sur le carrefour de Musée National m'est apparue nécessaire. Cette attention s'est traduite par une candidature à la Bourse ELECTRA (attribuée par la Fondation de France) sous la forme d'un projet d'étude. Lauréat de cette bourse le projet a plusieurs objectifs. En même temps que la reconstruction du centre ville il s'agit de :

- **proposer** une intervention qui soit un des éléments d'un véritable "projet urbain" ;
- **définir** un espace public hors du centre ville et constituer ainsi l'armature qualifiante qui renforce l'identité des quartiers et homogénéise la ville ;
- **renforcer** le pôle culturel déjà existant par des structures permettant la création des points d'accroche à partir desquels la ville pourra être articulée ;
- **effacer** la fracture que constituait l'ancienne ligne des combats.

L'idée essentielle de la démarche est de rechercher une grande qualité dans l'espace urbain où le traitement de la périphérie doit être aussi important que celui pour assurer la réussite de la reconstruction. Ainsi la proposition sera programmatique, typologique et volumétrique.

- Programmatique : devant le caractère historique et la vocation de pôle culturel, sera-t-il nécessaire de renforcer ce rôle ou d'offrir une mixité avec des logements (pour quel type de population ?). La présence de l'hippodrome, le réaménagement du Bois des Pins, la planification d'une coulée verte ainsi que la desserte de ce morceau de ville

seront des éléments essentiels de la programmation.

- Typologique : en fonction des éléments de programme, une typologie des édifices à construire sera proposé : quels types d'équipements et quels types de logement ?
- Volumétrique : la proximité du bois des Pins et le grand dégagement de vue offerte impose de fixer des hauteurs et des densités sur l'ensemble des quartiers environnants, dont celui du carrefour du Musée National.

Cette proposition sera accompagnée d'une scénographie de l'aire d'étude avec une prise en compte des principes d'éclairages des voies de circulations, des profils de principe et des gabarits nocturnes pour les enjeux souterrains et aériens, des rythmes et des séquences nocturnes.

* L. Duport, architecte

■ Nouvelles de l'Observatoire ■

Beyrouth ou Grand-Beyrouth ?

Que ce soit dans les travaux scientifiques ou à travers les médias, on parle de *Beyrouth*, de la *Région de Beyrouth* ou encore du *Grand-Beyrouth* sans savoir exactement de quoi il s'agit ni préciser les critères de définition de ces désignations.

Les **limites** de la ville sont sujettes à de fortes controverses. Elles le sont d'autant plus que les clivages communautaires entretiennent des clivages territoriaux fortement inscrits dans l'imaginaire. Pour les uns, il s'agit de la ville municipe (moins de 2000 hectares), pour d'autres, c'est le Nahr el-Kalb au nord et l'aéroport au sud qui constituent les limites pertinentes, pour leur part, les aménageurs préfèrent la cote de niveau de 400 mètres pour délimiter la ville vers l'est, enfin, pour d'autres encore, la ville s'arrête là où il n'y a plus de "beyrouthins". Dans ce contexte, les données, qu'elles soient démographiques sociales ou économiques, sont soumises à des variations et à des appréciations idéologiques divergentes qui cachent des enjeux sociaux et donc politiques importants. La confrontation de ces données est le plus souvent impossible.

Le programme "Beyrouth et ses territoires" ne saurait s'accomoder de telles incertitudes ; il s'avère nécessaire de disposer d'une meilleure définition de Beyrouth. C'est l'objectif d'une part importante des travaux engagés dans le cadre de ce programme. Il ne s'agira pas de chercher une réponse unique mais plutôt de se doter des moyens nécessaires à l'évaluation et la compréhension de la multiplicité de celles qui sont proposées. On procédera en multipliant les approches et les critères de saisie des données. Dans un premier temps, quatre critères principaux ont été retenu : la **morphologie**, le **foncier**, l'**emploi** et les **investissements** et enfin, le **secteur tertiaire**. Il s'agira aussi d'évaluer la réalité de l'**hypertrophie beyrouthine** systématiquement considérée comme une tare alors qu'elle est peut-être l'expression d'une réussite.

Si on prétend de manière générale que le Liban est réductible à Beyrouth, encore reste-t-il à préciser de quel Liban il s'agit. Le travail devrait montrer comment certaines régions, pourtant proches de Beyrouth, sont beaucoup moins intégrées que d'autres, plus éloignées, à la capitale. On privilégiera les approches géographiques et économiques cependant, les sociologues et les anthropologues seront aussi sollicités. Par exemple, on se demandera comment les nantis de la ville sont conduits, ou non, à occuper des postes de l'administration locale lorsqu'ils retournent au village, ou, à l'inverse, comment les ruraux intègrent des fonctions urbaines importantes. Les stratégies matrimoniales des familles migrantes seront également l'objet de monographies détaillées. Enfin, on étudiera le Beyrouth de l'imaginaire collectif - ou plutôt des imaginaires. Les réticences à admettre que l'agglomération s'étend de Damour au sud jusqu'à Jbeil au nord, ne résultent pas seulement d'une méconnaissance de la réalité de l'urbanisation. Les multiples territoires qui composent l'agglomération constituent autant de bastions communautaires, réels ou supposés, qui sont considérés comme des lieux de replis plus ou moins exclusifs. Les réactions à la cartographie des données qui montrera ou infirmera leur imbrication et/ou leur caractère idéologique constitueront des révélateurs importants de ces constructions.

De manière générale, on sera attentif à ne pas raisonner en termes binaires (Beyrouth / territoires annexés ou villes / campagne). D'une part, on s'efforcera d'intégrer Beyrouth dans un système d'interrelation entre plusieurs villes, d'échelles différentes, et leurs territoires (Tripoli, Saïda, Zahlé et aussi Damas). D'autre part, on sera attentif à ne pas noyer les espaces ruraux et les villages des environs de Beyrouth dans un ensemble indistinct.

Ces travaux donneront lieux à une abondante **cartographie des données.** Pour chaque critère, on dessinera la ou les zones (continues ou non) d'influence de la ville. Ces cartes seront réunies dans un atlas. Au-delà de son aspect documentaire, cet atlas devrait servir de base de

réflexion à des travaux plus ponctuels, sur d'autres critères, comme la question du bassin agricole de la ville par exemple. Il devrait aussi susciter de la part de chercheurs confirmés, qui n'ont pas les moyens d'organiser des enquêtes ni même de faire dresser des documents cartographiques de base, de nouveaux questionnements notamment sur la réalité économique et démographique du Grand Beyrouth.

- **Périmètre morphologique**

De manière générale, les limites les plus utilisées pour les multiples définitions du Grand-Beyrouth sont topographiques. Les vallées encaissées ou les courbes de niveau sont les plus fréquentes. On retiendra plutôt les méthodes de définition des limites morphologiques des géographes (personne ne les a encore mises en oeuvre au Liban). Suivant cette définition, une zone non constructible (qu'il s'agisse d'un fleuve ou d'une forte pente) n'est pas considérée comme une limite pertinente pour une agglomération. Selon la base de données *GéoPolis*, l'agglomération de Beyrouth s'étend sur 67 km² en 1990[1]. Dans les documents dressés par l'IAURIF, elle se développe sur un territoire beaucoup plus vaste (pratiquement le double). Les environs de Beyrouth sont d'autant plus complexes à cet égard que d'une part, la topographie est très mouvementée et que, d'autre part, l'urbanisation à une forte tendance à "s'effilocher" le long des principaux axes de communication. Si les cartes font défaut, la disponibilité récente de photographies aériennes (de 1991) couvrant l'ensemble de la région devrait permettre de constituer une base de données fiables, ventilées dans les découpages administratifs en vigueur. A partir de cette base, on remontera dans le temps en cartographiant les périmètres précédents, définis suivant des critères similaires. Les documents disponibles (déjà réunis au CERMOC) permettent de dresser des cartes pour 1991, 1963, 1942, 1922 et 1876.

En outre, les chercheurs souffrent de l'absence **des fonds de plans** nécessaires à la cartographie de leurs données. La définition du périmètre morphologique de la ville sera l'occasion de dresser des fonds (ce travail est en cours) qui, suivant leur échelle et leur code graphique faciliteront la comparaison des données depuis celles qui sont ventilées dans les plus fins découpages du tissu parcellaire jusqu'à celles relatives à l'organisation du réseau urbain de la région.

[1] - F. MORICONI, *L'urbanisation du monde*, Paris, Economica, 1993.

- **Une force centripète - propriété foncière, emploi, main d'oeuvre et secteur tertiaire**

En 1918, L. Gallois, proposait de définir l'agglomération parisienne comme "l'ensemble de la population se trouvant en relation quotidienne avec Paris"[2]. Qu'en est-il à Beyrouth aujourd'hui ? Les embouteillages quotidiens révèlent l'importance des migrations pendulaires. Il reste cependant à préciser la nature de ces migrations et leurs principaux vecteurs. Si une enquête récente livre quelques résultats quantitatifs quant au périmètre du bassin de recrutement de la main d'oeuvre beyrouthine (IAURIF-SOFRETU-TEAM), il reste à effectuer un important travail plus qualitatif. La complexité de la réalité ne pourra être abordée qu'en multipliant les points de vue différents. Aussi, il apparaît nécessaire de **développer les études de cas**.

On partira de villages pour évaluer la localisation des emplois qu'ils alimentent et pour saisir le lieu de résidence des propriétaires fonciers ; on partira d'entreprises pour définir les lieux de recrutement de leur personnel et le lieu de résidence des investisseurs ; enfin, pour le secteur tertiaire, on évaluera les zones de chalandise des différents secteurs d'activité en fonction de la fréquence des achats (avant la guerre, Tripoli fournissait le mobilier de la plus grande partie du Liban, y compris Beyrouth). Si les banques ont développé de nombreuses succursales qui drainent localement la clientèle, ce n'est pas le cas des autres activités du secteur tertiaire supérieur notamment.

La force centripète de la ville n'est pas seulement pendulaire, elle joue dans des durées bien plus longues, très différentes. A. Bourgey avait avancé la notion de *banlieue accordéon*[3] pour définir les zones de résidence estivale de la montagne. Avec la guerre et les migrations forcées qui s'en sont suivies, une partie importante de ces banlieues est devenue permanente. Cependant, dans un périmètre maintenant bien plus large que celui étudié par A. Bourgey, le phénomène des migrations estivales est toujours d'actualité. Qu'en est-il de ces villages dont la population double ou triple durant les trois mois d'été ? Il reste à en constituer l'inventaire et à évaluer leur dépendance par rapport à la capitale.

Dans la plus longue durée, le peuplement de la ville est lui aussi fortement lié aux autres établissements humains du pays. Plus de la

[2] - Cité par J.P. GAUDIN, *L'avenir en plan, technique et politique dans la prévision urbaine 1900-1930,* Seyssel, Champ Vallon, 1985, p. 44.

[3] - A. BOURGEY, "Problèmes de géographie urbaine au Liban", Beyrouth, *Hannon, revue libanaise de géographie*, vol. 5, 1970, pp. 97-123.

moitié des beyrouthins d'aujourd'hui ne sont pas nés là où ils résident et il n'est pas d'habitant de la ville qui ne dispose pas de relations étroites avec *sa montagne.* Cette relation systématique des beyrouthins avec leurs villages d'origine - non seulement lieux de villégiature et d'acquisition de produits agricoles mais encore, lieu d'investissement des surplus de la ville - doit aussi être étudiée en détail.

J.-L. ARNAUD, 15 septembre 1994

Cartographie de Beyrouth

Les travaux de l'Observatoire, comme d'ailleurs la plupart de ceux qui s'intéressent aux espaces beyrouthins, souffrent fortement de l'absence de documentation cartographique. D'une part, en ce qui concerne les sources, le recensement récent des cartothèques de Beyrouth montre que les fichiers sont généralement très succincts et que les documents ne sont pas toujours disponibles. D'autre part, au sujet de fond de plan de référence, les chercheurs qui sont conduits à cartographier des données sont contraints à utiliser des fonds le plus souvent très schématiques, voire incomplets ou présentant d'importantes erreurs. Pour pallier ces déficiences, l'Observatoire poursuit, depuis plus de huit mois, plusieurs activités complémentaires.

▪ Une cartothèque

La reconstitution de la cartothèque du CERMOC (systématiquement dévalisée de ses plans de Beyrouth durant la guerre) est en voie d'achèvement. Elle regroupe 210 documents cartographiques représentant le Grand-Beyrouth entre 1840 et 1991 et dont l'échelle varie entre le 1/500e (cadastre) et le 1/100 000e (carte topographique). Ce fonds compte aussi une collection d'environ 200 photographies aériennes prises entre 1940 et 1991 et une trentaine de documents représentant les autres villes du pays. En outre, un inventaire des documents disponibles dans les autres cartothèques de Beyrouth et de ceux mentionnés dans les publications spécialisées a été dressé. Si toutes les représentations de la capitale libanaise ne sont pas disponibles au CERMOC, on peut cependant estimer que sa cartothèque est aujourd'hui, parmi les fonds accessibles, le plus complet et le mieux organisé. L'ensemble des documents est catalogué suivant les règles adoptées dans plusieurs instituts de la région (IFEAD, CEDEJ, CEA et CFEY) et des plans d'assemblage de ceux qui sont organisés en séries sont en cours d'élaboration. Les documents sont regroupés dans des atlas qui en permettent facilement la consultation et la reproduction.

▪ Un index des cartes

A partir de ces travaux, pour en mettre les résultats à la disposition d'un public plus large que les seuls visiteurs du CERMOC, une publication est en préparation. Conçue comme un outil d'appui documentaire à la recherche, elle regroupe la liste détaillée des documents (recensés et/ou disponibles) et leurs cotes dans les fonds consultés. Elle comporte aussi 12 plans d'assemblage qui, de Jbeil à Damour, indiquent de manière précise les zones représentée par chaque série.

▪ Un fond de plan du Grand-Beyrouth

La Région métropolitaine de Beyrouth est limitée par la courbe de niveau de 400 mètres alors que l'agglomération se développe bien au delà, cette limite ne nous semble pas la plus pertinente pour les travaux du programme « Beyrouth et ses territoires ». Pour fixer le périmètre de l'agglomération morphologique et de manière plus générale pour offrir aux chercheurs une base de cartographie de données, l'Observatoire a engagé la réalisation d'un fond de plan du « très grand Beyrouth ». Son périmètre dépasse largement ceux fixés par l'administration puisqu'il représente une région qui s'étend sur environ 50 kilomètres du nord au sud - de Jbeil à Damour inclus - et sur une trentaine de kilomètres vers l'est. Ce plan, dressé à partir des cartes topographiques au 1/20 000e de l'année 1963, comporte seulement les indications nécessaires à un fond de plan. Il représente les principaux éléments des réseaux viaires et hydrographiques, les centres des agglomérations les plus importantes (sièges administratifs ou plus de 10 hectares urbanisés), la topographie par des courbes de niveau équidistantes de 50 mètres, la toponymie des lieux représentés et enfin les trois quadrillages géographiques en vigueur dans la cartographie du Liban. Il s'agit là d'une première version (1963). Dans un second temps, ce plan sera mis à jour à partir des photos aériennes de 1991. En outre, le fait que ce plan soit digitalisé et qu'il indique plusieurs principes de quadrillage permettra de le compléter à partir de sources multiples sur des zones de travail privilégiées en fonction des nécessités du programme et des demandes de ses participants.

Détail du plan du
« Très grand
Beyrouth » en cours
de réalisation, éch.
1/50 000e

Dans un premier temps, ce plan sera livré sur papier, en couleurs, à trois échelles différentes : 1/20 000e, 1/50 000e et 1/100 000e ; il sera aussi disponible sur support informatique (Autocad 12 / IBM). S'il est difficile de préjuger de l'impact de ces travaux sur les études urbaines au Liban, il est d'ores et déjà clair que le fond cartographique est très régulièrement consulté et que de nombreux correspondants de l'Observatoire attendent avec impatience la publication de l'index des cartes et des fonds de plan.

■ Documents ■

Le vendredi et le dimanche

Voici enfin un livre*, un petit livre d'une centaine de pages, qui dit plus et autrement de la ville que les précédents. Plus, car celle-ci nous est offerte à travers ce qui s'exprime, se perçoit et se dit. Autrement, car elle n'est pas évaluée par des mesures, quelqu'en soit la nature, mais par des qualités et des choses impalpables.

Derrière les vicissitudes historiques, une durée plus lente, plus complexe, voire même plus épaisse, bouge. C'est dans cette durée, et par touches successives, ménageant plusieurs niveaux d'écritures (la mémoire côtoie l'histoire et l'ethnographie, le récit de vie), que l'enfant puis l'adolescent, Khaled Ziyadé, nous tient la main et nous conduit à travers sa ville natale, Tripoli, durant ces années charnières que furent les lendemains de l'Indépendance.

Si Khaled Ziyadé ne s'attarde pas sur les moments forts qu'a connus la région durant cette période, lesquels constituent ce qu'il est convenu d'appeler la "grande histoire", ce n'est que pour mieux rendre compte de cette masse de faits et de nouvelles choses qui forment la "petite histoire" de cette ville. Histoire des nouveaux meubles et des ustensiles qui remplacèrent, non sans un relent d'amertume, les anciens, orgueil des parents et des grand-parents en leurs temps. Histoire de la *hâra*(1) dans la vieille ville, organisée presqu'en isolat et constituant un monde à part dont le va-et-vient des bandes de jeunes et leurs accrochages tracent les limites. Histoire d'un déménagement vers un nouveau quartier dans ce que Khaled Ziyadé appelle la ville moderne. Cette ville formée par une population venant des rives de Grèce, de Chypre ou de Malte, d'Italie ou de France, et aussi par les flots successifs des ruraux qui envahissent les lieux. C'est là que l'enfant rencontra, peut-être pour la première fois de sa vie, une nouvelle "créature" : le chrétien avec ses moeurs, ses allures, voire ses goûts. C'est là qu'il découvrit le Dimanche. Histoire de la place publique, lieu de rencontre de deux mondes ayant chacun ses fondements et ses symboles, celui de la ville historique où "l'idée arabe" est profondément ancrée et celui du pouvoir mandataire, plus tard de l'Etat indépendant, usurpateur, lui aussi. C'est là que se sont affichées et manifestées, non sans violence, les triomphes et les déconvenues de ce Monde arabe, bouillonnant à l'époque. C'est sur cette place que le fameux slogan "*min al-mouhit ila al-khalîg*" (de l'océan au golfe) a retenti des centaines, et des centaines de fois. Histoire du politique et de la façon dont il a pénétré le quartier et la maison à travers, non pas des idées, mais de noms, de *hikayât* (histoires) et surtout, de photographies. Médias, qui tous les trois ont eu le pouvoir d'instrumentaliser l'histoire pour ouvrir les portes de la modernité. Ne voit-on pas dans cette petite boutique de verrerie des photographies qui racontent, à leur façon, sans aucun souci chronologique, l'histoire de héros légendaires ou réels ? Antara côtoie le Sultan Abd-el-Hamid et Ataturk tandis que le Prince Fayçal et le roi Fouad d'Egypte sont voisins des *za'îms* (dirigeants) locaux et de Baybars. Dans ce microcosme, pas encore affecté par le temps et les rivalités, toutes les contradictions semblent avoir été résolues à l'amiable, jusqu'au jour où l'image de Gamal Abd-el Nasser est venue occuper le devant de la scène. Ne voit-on pas, dans ce même microcosme, comment l'illicite photographie devient un opérateur qui scande l'histoire pour lui donner un nouveau sens ? C'est à ce bouquet d'événements, de faits, de choses et de symboles que Khaled Ziyadé nous invite à travers son ouvrage. Cependant, l'écho, le souffle, la palpitation de la ville de Tripoli qu'il nous livre sont, ceux d'une seule voix. Il en existe une autre, son reflet dans le miroir des communautés, celle qui venant d'ailleurs a aussi vécu les plaisirs et les malheurs de la ville : celle des chrétiens. Un autre ouvrage reste à écrire : *Le dimanche et le vendredi*.

C. DOUAYHI, anthropologue, prof. à l'Institut des sciences sociales de l'univ. libanaise, chercheur associé au CERMOC.

A l'attention des lecteurs non arabophones de la Lettre, il nous a semblé important de donner la traduction** du sommaire de l'ouvrage et de larges extraits.

Sommaire : - Histoires de mutations - Moments de distraction - La nuit - La Méditerranée - Jours révolus - Le musulman et le chrétiens - Le vendredi et le dimanche - La ville et l'Etat - Des photos et des idées - Rues de la ville - Passage aux années soixante.

▪ Extrait de **“ Histoires de mutations ”**

Depuis longtemps, je cherche, au fond de mon âme, le mystère de ce plaisir qui m'a envahi lorsque mes parents ont changé les meubles de la maison. Ce changement ne répondait à aucun besoin, il avait plutôt trait à un nouveau mode de vie, simple plaisir de remplacer quelques pièces par d'autres : le grand lit en cuivre, majestueux, par des lits en fer, bon marché et plus bas ; les vieilles tables solides en bois verni à la main, par des tables en *formica* et aux piétements métalliques ; l'armoire à trois miroirs par d'autres, plus simples, sans miroirs. Nous nous sommes aussi débarrassés de plusieurs ustensiles de cuisine : ceux en cuivre ont été remplacés par d'autres en aluminium et à la place des chaises de bambou nous avons acheté des chaises toutes faites, en cuir. Cela ressemblait au passage de l'âge du cuivre à celui du *formica* et de l'aluminium, ou encore, au passage de l'âge du charbon à celui de l'électricité. Car, de même, le fer à repasser et le poêle à charbon ont été remplacés par du matériel électrique.

Détenir ces nouveaux instruments relevait alors de la vantardise et de la fierté. Ils étaient objets d'orgueil face à ceux qui ne les possédaient pas encore. Toutes les choses dont nous devions nous débarrasser ont été vendues en peu de temps. Je me rappelle bien le courtier qui s'est occupé du transport des lits en cuivre, des grandes armoires, et des autres choses au marché aux puces. On trouvait là de quoi meubler de nombreuses maisons.

Cette période, qui remonte à une trentaine d'années, me parait une période de plaisirs. On croyait alors que les choses s'amélioraient. C'était au début des années soixante, étant encore enfant, élève de l'école primaire, je ne me rappelle aucune nostalgie lorsque les meubles ont été emportés. Au contraire, la perspective d'un nouveau mobilier me réjouissait pleinement. En fait, les transformations ne se sont pas réduites à un strict changement pièce pour pièce. Elles ont entraîné une nouvelle organisation de chaque mur (*hâ’it*) de la maison. Les tableaux en couleur et les photos de paysage ont remplacé celles de la famille. Le grand cadre décoré de roses en soie faites à la main a disparu et son emplacement est resté vide. Tout ceci n'était qu'un prélude à un prochain changement plus décisif, déménager vers un nouveau quartier (*hay*), plus grand, plus calme et plus prestigieux. Mais, pour quitter la maison de plain pied, il fallait trouver un appartement dans un immeuble élevé dont les fenêtres ouvraient sur la mer.

Etant encore enfant, du balcon (*churfa*) de cet appartement (*manzil*), je pouvais observer l'immense chantier de construction du nouveau Sérail, les travaux de percement du boulevard (*bûlfâr*) au milieu des jardins et les arbres coupés dans l'immense étendue des orangeraies pour dégager l'emplacement de la foire exposition. Je pouvais aussi compter les bateaux qui emportaient chaque jour le pétrole de la Compagnie dont je ne distinguais pas les bâtiments. Etant encore enfant, j'observais cette scène avant que les grands immeubles ne la dissimulent tout à fait.

▪ Extraits de **“ Moments de distraction ”**

Pour nous, enfants, la *hâra* où nous habitions était nôtre. Nous ne la quittions que dans les grandes occasions. Elle était notre vaste place (*maydân ar-rahib*) où nous nous amusions sur la butte (*jabal*) attenante ou à côté du mur du cimetière (*maqbara*). En outre, elle constituait notre monde symbolique. Nous habitions à la limite de la ville, mais cependant, à proximité de son centre (*wasat*) ancien. Ainsi, ma connaissance des autres limites était-elle très superficielle. Durant ma première enfance mon appartenance à la *hâra* a précédé toutes les autres à tel point que je considérais les habitants des autres parties de la ville comme des étrangers. Heureusement, au moment où j'avais commencé à prendre conscience des affaires et des choses, la *hâra*, comme d'ailleurs la ville entière, sortait petit à petit de son isolement. Mon sentiment d'appartenance à la *hâra* ne s'est pas pour autant dissipé, il est resté ancré dans mon âme, partie intégrante de ma première formation (...).

Dans notre ancienne *hâra*, immergée dans des traditions remontant à deux ou trois siècles, il y avait une famille chrétienne qui habitait dans une maison ancienne, comme l’étaient d'ailleurs la plupart des autres maisons. Je me rappelle que les filles de cette famille étaient couturières avec leur mère. Je me rappelle aussi que l'une d'elles, Yvonne, était grosse, tandis que je n'ai retenu ni les noms ni les traits des autres.

Bien que ma première école se trouvât du côté (*jihat*)de la ville où nous habitions, ma scolarisation a été ma première sortie du milieu étroit de la *hâra*. L'école était en quelque sorte un prolongement du monde auquel j'appartenais. J'y parvenais sans détours par les rues (*chârî^{c}* et *tarîq*) en empruntant une ligne droite à travers le souk de la vieille ville où les voitures ne pénétraient pas. La distance que je parcourais, en compagnie de mon grand frère, ne constituait que le quart de la longueur de ce souk. En continuant, on arrivait à l'autre bout de la ville et plus loin au-delà du fleuve. Je n'avais jamais fait ce chemin seul. Les gens du souk que je traversais quatre fois par jour, constituaient pour moi les gens de la ville. Leurs enfants étaient mes amis d'école. Nos maîtres étaient du même milieu (*wasat*) que nous,

nous pouvions les suivre, jusqu'à leurs maisons voisines (...).

J'ai changé d'école en classe de neuvième. La nouvelle se trouvait au centre de la ville moderne, tout près de la maison où nous avions emménagé. Ce fut un saut dans le temps plus qu'un changement dans l'espace. Notre ancienne *hâra* était plongée dans l'époque ottomane, alors que la nouvelle était d'origine mandataire (...).

Les habitants de la nouvelle *hâra* (*hâra jadîda*) venaient de la campagne environnante. Ainsi, les chrétiens y étaient-ils plus nombreux, du moins jusqu'aux débuts des années soixante. J'avais le sentiment que nous habitions un prolongement de la *hâra* des chrétiens de la vieille ville. Pourtant, il n'en était pas ainsi. C'était plutôt un de ces quartiers mixtes qui représentaient à cette époque le point culminant de la mixité. Notre voisin de palier, d'origine palestinienne, était chrétien, tandis que le vendeur de légumes qui habitait dans l'immeuble d'en face (*muqâbil*) était grec. De l'autre côté, il y avait une famille qui prétendait être française et des familles syriennes (...).

Après un certain temps, les femmes ont commencé à se rendre visite. Cependant, ma mère considérait toujours que nos voisins étaient les habitants de notre première *hâra*. Nous vivions comme dans une situation provisoire. J'avais évité de nouer des amitiés avec les enfants de la *hâra*. Pourtant j'observais les filles et je parlais du balcon avec celles du Grec.

Nous étions au début des années soixante, notre nouveau quartier (*hay*) allait lui aussi bientôt appartenir à un temps révolu. Avant les changements, je découvrais le monde et l'observais avec précision. Pour moi, le quartier était un terrain d'anthropologue (*maydân 'antrûpûlûjî*) où je pouvais observer les chrétiens de la campagne et leurs coutumes. Je découvrais le dimanche, jour où les hommes, habillés de leurs nouveaux costumes, participaient à la préparation des grillades du déjeuner. Je découvrais aussi les fêtes de Noël, du Nouvel an, de Pâques, comme si ces fêtes n'avaient jamais existé. J'observais leurs moments de douleur et de bonheur. Les enterrements ont provoqué chez moi la crainte du noir et des rites, la crainte aussi du spectacle des curés qui précédaient les cortèges d'hommes, de femmes et d'enfants portant des couronnes. Dans ce milieu (*wasat*) c'est la présence des femmes qui m'a le plus marqué. Elles ne portaient pas de voile hors de leur maison et parlaient avec les hommes sans aucun embarras. Le matin ou en fin d'après-midi, dans le jardinet (*chabh hadiqa*) situé devant sa maison, celle qui habitait au rez-de-chaussée près de la boutique du Grec buvait son café avec ses filles. Leur peau était d'une blancheur éclatante. Elle parlait avec les voisins qui passaient et les invitait à la rejoindre. Etonné, je me demandais quel était le sens de ce rite quotidien qui permettait à cette dame de sortir de sa maison. Pour moi, il trouvait son origine dans une familiarité débordante, semblable à celle que j'avais avec mes frères. Nous n'avions jamais adhéré à un tel comportement. Il avait quelque chose de campagnard.

- Extrait de **" La Méditerranée "**

Notre ville n'avait pas encore cédé aux traditions des villes maritimes. Pourtant, donnant sur la mer à travers les fenêtres (*nâfidha*) de ses hauts immeubles, elle s'était imprégnée d'une certaine culture méditerranéenne beaucoup plus que je ne le pensais. Ses traditions se sont mêlées à un mode de vie méditerranéen, infiltré sur les côtes orientales depuis la fin du 19e siècle, au temps où de nombreux Etats européens avaient à Tripoli un consulat tenu en général par un grec-orthodoxe de la ville ou un maronite de la campagne environnante. Les premiers immeubles construits en dehors de la muraille de la vieille ville sont apparus à l'époque de la fondation des écoles des Sœurs et des Frères. Des dizaines de nationalités méditerranéennes affluèrent : Français, Italiens et autres ont traversé la Méditerranée. D'autres encore venaient de Pologne, des pays tchèques, etc. Des religieux et des militaires sont arrivés pour tenir les écoles ouvertes par les Missions et pour s'occuper de politique et de commerce. L'influence méditerranéenne n'est pas venue des côtes d'Europe occidentale, mais des îles, Malte, Chypre et avec les émigrés de Crête en particulier. La construction d'un grand café moderne (*maqha*), lieu de promenade à la mode ottomane, a attiré des garçons de cafés grecs qui discutaient entre eux dans leur langue. Les fils de la ville (*awlâd al-madina*) qui apprenaient le métier à leurs côtés ont retenu le grec. A partir de ce moment là, les expressions dans cette langue ont symbolisé les discussions des garçons de cafés. D'autres Grecs, ayant une expérience dans l'hôtellerie, travaillaient dans les hôtels fondés récemment durant le Mandat. Aux confins (*'atrâf*)de la vieille ville, des familles grecques et italiennes ont ouvert des débits de boissons alcoolisées qu'on a appelé les *khamarât*. Pour leur part, les Arméniens, nombreux dès le début du siècle, se sont spécialisés dans la vente de sandwichs dans des petits restaurants élégants. D'autres, en chapeaux, se tenaient debout derrière leur chambre noire installés avec des trépieds au milieu de la place de la ville moderne, prêts à photographier les passants et les habitants des campagnes environnantes qui le souhaitaient.

Extrait d'un
quotidien
égyptien,
vers 1960

Tout cela s'est poursuivi jusqu'à la fin des années cinquante. C'est la période mandataire qui est à l'origine des traditions méditerranéennes dans notre ville. Pour faciliter la circulation des voitures, rares à l'époque, les rues ont été pavées de granit noir. Un jardin public (*hadiqa ᶜâma*), décoré de fleurs de toutes les couleurs mais inodores et importées spécialement, a été planté. Au milieu de ce jardin régulier, très différent des nôtres, se trouvait une fontaine à jet d'eau que nous observions inlassablement. Les fleurs bien ordonnées et sans odeur ne ressemblaient pas aux rosiers, aux œillets et aux jasmins des vieilles maisons. Le jardin était entouré de ficus d'un vert éclatant qui ne donnaient pas de fruits.

La rue principale (*châriᶜ al-ra'îsî*) est devenue celle des hôtels, des cafés, des photographes et des vendeurs de sandwichs arméniens. Le soir, elle était fréquentée par les promeneurs. En début de soirée, au moment où la vieille ville ferme ses portes et que son souk se vide, quelques femmes françaises et des femmes du pays, en particulier celles de la campagne qui cherchaient des compagnes ou des modèles de comportement parmi les Françaises, fréquentaient les rues, les clubs et les cafés. Les bureaux de la police et ceux de l'armée sont établis dans l'avenue coloniale (*jâda al-'intidâbiyya*). Leurs chefs ont fait des hôtels et des cafés de cette avenue leur principal lieu de divertissement et de colportage des petites histoires. Ces traditions et coutumes, venues d'ailleurs, n'avaient pas droit de cité dans la vieille ville, lieu de résidence des tripolitains. Le monde méditerranéen s'est d'abord répandu avec la fondation du nouveau quartier, il s'est ensuite développé rue après rue, au gré de ses extensions, jusqu'à constituer une ville moderne en bordure de la vieille ville asphyxiée.

El Mîna(2), par sa proximité avec la mer, a mieux accueilli la diversité méditerranéenne. Elle s'y est aussi mieux pliée. Ses rues ressemblent à celles des ports grecs et ses habitants, en shorts et chapeaux blancs, paraissent être des voyageurs venus d'autres rivages. A l'instar du centre de la ville moderne, la rue principale, ouverte à la fin de la période ottomane et qui conduit à la ville, est devenue le théâtre d'un genre de construction caractéristique des villes méditerranéennes. Envahie de soleil le jour, elle est très animée la nuit.

Ce "méditerranéisme" a contaminé quelques habitants d'ici. Mais ce n'était pas une doctrine et ne le sera jamais. C'était un mode de vie auquel ont adhéré, en fonction de leur rang, de leur croyance et de leur classe, les membres d'une élite composée d'hommes instruits, de commerçants et de politiciens. Ils se sont coulés dans cette vie de plaisirs dont l'âge d'or n'a pas dépassé la première moitié du siècle. Ces hommes croyaient avoir découvert un modèle de vie idéale. Ils se sentaient plus proches des autres rives de cette mer que j'observais depuis notre maison.

▪ Extraits de **“ Des photos et des idées ”**

La première photo de ma mémoire est en couleur. C'est celle d'un jeune officier aux yeux bleus. Elle fut copieusement exposée dans le quartier et dans toute la ville, diffusée par tous les journaux et passée de mains en mains. En séparant ceux qui étaient de notre bord de nos ennemis, l'assassinat de l'homme de la photo avait joué un rôle révélateur. Plus tard, à cette première photo, a succédé celle d'un autre officier en uniforme militaire, tué dans la bataille du Canal celui-là (...).

Les photos étaient alors des choses précieuses, on les conservait avec attention. Ainsi le marchand de verrerie, situé à l'entrée du *khan* des couturiers, avait-il conservé toutes celles passées entre ses mains et celles dont il avait hérité de son père. Il était très fier de sa collection et pensait qu'elle valait une petite fortune. Pourtant il n'y était pas trop attaché. Chaque jour, il les accrochait à sa devanture le matin et les enlevait le soir. Cette collection réunissait plus d'un demi siècle de documents, de symboles et de héros à travers lesquels nous lisions l'histoire. Depuis les deux sultans, Abd-al-Hamid et Mohammad Rachad, jusqu'au roi Ahmad Fouad et au prince Fayçal à cheval, la collection regroupait des images de rois et d'individus dont les noms étaient parfois oubliés, de personnages réels ou légendaires - Antara bin Chadad et Al-Dhahir Baybars - de religieux, de soufis, de militaires, de pachas et de chefs locaux ; grandeur nature ou plus petites. La vitrine ne manquait pas non plus de photos du propriétaire des lieux. Habillé du costume traditionnel (*galbos*) et arborant ses moustaches, il était représenté aux côtés de personnalités ou d'illustres inconnus. Quelques images avaient été mises en couleur à la main, la plupart étaient en noir et blanc (...).

Plus tard, la photo d'une seule personnalité avait remplacé toutes les autres. C'était celle de Gamal Abd el Nasser, en noir et blanc ou en couleur, en civil ou en uniforme, penseur ou souriant, de dimensions différentes. Je ne sais pas comment on s'était mis d'accord pour en accrocher une dans le *sadr*(3) de notre maison. Quelques uns de mes frères étaient allés à Damas, lors de la visite de l'homme de la photo, pour la déclaration de l'Union. Plus tard, à l'occasion d'une visite familiale à Homs, j'avais alors quatre ans, ma mère m'avait acheté une de ses nombreuses photos à proximité du poste frontière. Elle était de couleurs différentes de celle accrochée au mur. Nous n'avions pas

d'autres photos, ni de paysages ni de tableaux. Seul le Coran, dans sa jaquette en tissu, suspendu au-dessus du lit de mon père, nous avait suivi d'une maison à l'autre.

---

* Kh. ZIYADE, *Yawm al-juma^c wa yawm al-ahad* [Le vendredi et le dimanche], Beyrouth, Dar-al-Nahar, 1994. Khaled ZIYADE, historien, est professeur à l'Institut des sciences sociales de l'université libanaise à Tripoli. Membre de l'association des historiens ottomanistes libanais, il a longuement travaillé à partir des archives des tribunaux de Tripoli (ces documents sont conservés à la bibliothèque de l'Institut à Tripoli). Ces travaux ont donné lieu à une thèse consacrée aux relations entre l'Empire ottoman et l'Europe durant le sultanat de Mehmet II et à deux autres ouvrages en arabe : *L'image traditionelle de la ville : Tripoli au XVIIIe siècle* et un glossaire du vocabulaire employé dans les documents d'archives.

** Traduction de C. DOUAYHI, avec l'aimable autorisation des éditions Dar al-Nahar.

(1) - Quartier d'habitation (NDLT).
(2) - Nom du quartier qui signifie « Le port » en arabe (NDLT).
(3) - De l'arabe : poitrine, partie de la pièce de réception située en face de l'entrée (NDLT).

■ Chronologie ■

Cette chronologie est composée de manière à permettre plusieurs niveaux d'utilisation en fonction de l'intérêt des lecteurs :

1 - chaque entrée (événement) indique son thème principal et un résumé de l'information,

2 - les articles de fonds (qui ne relèvent pas d'une chronologie proprement dite) et les documents annexes sont mentionnés de manière succincte sous le résumé de l'information,

3 - pour chaque information, la référence de la coupure de presse correspondante (abréviation du titre et date du journal, entre parenthèses) permet de se reporter directement à la source.

Enfin, un index des thèmes principaux indique clairement les plus récurrents et les périodes au cours desquelles ils ont été l'objet des plus vives discussions.

Abréviations :

AIB : Aéroport Internationnal de Beyrouth
ALBA : Académie Libanaise des Beaux-Arts
AUB : American University of Beirut
CDM : Conseil des Ministres
CDR : Conseil du développement et de la reconstruction
CEGP : Conseil exécutif des grands projets
HA : Al-Hayat
min. : ministère
Min. : Ministre
NA : Al-Nahar
OR : L'Orient le Jour
P & T : Postes et Télécommunications
Rassemblement des ayants-droit : Rassemblement des ayants-droit du centre commercial de Beyrouth
SA : Al-Safir
SG : Secrétaire général
SOLIDERE : Société libanaise de développement et de reconstruction

janvier - 01-1994

04 - **Biens-fonds du centre ville**. Publication de la liste des biens-fonds que les propriétaires ou les ayants-droit sont autorisés à réhabiliter, (OR).

04 - **Capital de SOLIDERE**. O. Meskawi, Min. des Transports, considère que la *fatwa* du cheikh M. H. Fadlallah, qualifiant d'illégale la souscription au capital de SOLIDERE (31.12.93), est de nature politique, (NA) ; voir aussi :
- le *Rassemblement des ayants-droit* approuve la *fatwa* du cheikh Fadlallah, (HA NA 06.01.94),
- remarques économiques sur la souscription à SOLIDERE, par Hassan Khalil, (SA 07.01.94).

07 - **Loi sur les loyers**. Le président de la *Fédération des propriétaires* critique le projet de loi sur les loyers et les ajustements appliqués, (NA 08.01.94).

08 - **Capital de SOLIDERE**. R. Hariri, souscrit à SOLIDERE pour 125 millions de dollars. Il décide d'attribuer leur revenu à la *Fondation Hariri* et à d'autres associations humanitaires, (OR HA NA) ; voir aussi :
- réactions à la souscription faite par R. Hariri, (NA 10.01.94 ; NA 11.01.94).

09 - **Capital de SOLIDERE**. Plusieurs cheikhs musulmans prohibent la souscription à SOLIDERE et exigent que les *waqfs* du centre ville échappent aux prérogatives de la société, (SA 10.01.94) ; voir aussi :
- les députés, Nabil Boustany et Mohammad Beydoun, critiquent SOLIDERE, (NA 10.01.94),
- conflit entre les *waqfs* et SOLIDERE, (SA 12.01.94).

10 - **Capital de SOLIDERE**. Expiration de la souscription au capital de la société, (OR) ; voir aussi :
- succès de SOLIDERE, (HA NA OR 11.01.94),
- le Min. de la Santé, M. Hamadé, estime que le volume des souscriptions à SOLIDERE exprime la confiance des Libanais dans l'avenir du pays, (OR HA 11.01.94),
- 90% du capital de SOLIDERE souscrits par les libanais, (OR 12.01.94),
- l'ambassadeur des Etats Unis, M. Hambley, félicite R. Hariri pour le succès des souscriptions, (NA HA 13.01.94 ; HA 14.01.94),
- le SG du comité fondateur de SOLIDERE, N. Chamma'a, estime que la souscription au capital est un succès. Son montant s'élève à 926 millions de dollars, soit un dépassement de 276 millions de dollars, (NA OR SA HA 13.01.94),

- l'Etat est mort, vive SOLIDERE par Talal Salman, (SA 13.01.94),
- R. Hariri se félicite de la réussite de la souscription. Il la considère non seulement économique mais également politique, (HA 13.01.94),
- F. Siniora, Min. d'état chargé des affaires de finances, déclare que le succès enregistré par SOLIDERE reflète la confiance des Libanais dans l'avenir de leur pays, (OR 17.01.94),
- Raymond Audi, président de l'*Association des banques,* déclare que le résultat de la souscription à SOLIDERE traduit un regain de la confiance des Libanais, (OR NA 18.01.94),
- E. Hraooui déclare à une délégation des présidents des chambres de commerce et d'industrie des pays méditerranéens que la confiance des libanais en leur pays s'est exprimée dans la souscription à SOLIDERE, (HA 22.01.94),
- remarques des économistes sur la souscription à SOLIDERE, (SA 13.01.94),
- les opposants à SOLIDERE par Sarkis Na'oum, (NA 15.01.94),
- SOLIDERE, l'injustice par Salim Lababidi, (SA 18.01.94),
- lancement financier réussi pour la reconstruction du centre ville de Beyrouth, (OR 19.01.94).

12 - ***Waqfs.*** *Le conseil supérieur religieux islamique* discute des *waqfs* situés dans le périmètre du centre ville de Beyrouth, (SA 13.01.94) ; voir aussi :
- l'affaire des *waqfs*, (SA 15.01.94).

13 - **Municipalité de Beyrouth**. Rencontre d'une délégation de la mairie de Paris avec le *mohafez* de Beyrouth, N. Maalouf, et le conseil municipal pour évoquer les problèmes de circulation, de perception des taxes et de mécanisation des services, (SA) ; voir aussi :
- les principaux besoins de la municipalité en équipements, (NA 14.01.94).

13 - **Patrimoine**. L'association *Beyrouth, le patrimoine*, organise une conférence, présentée par Thérèse Doueihy, sur le thème : "Beyrouth à travers les livres des voyageurs d'Orient", à l'hôtel Carlton, (SA 14.01.94) ; voir aussi :
- la mort de Ras Beyrouth ; la reconstruction par Jeanne Makdessi, (NA (*mulhaq*) 15.01.94),
- restitution des anciens plans de Beyrouth par ordinateur au CDR, (HA 17.01.94),
- la conférence de Thérèse Doueihy Hatem (NA 26.01.94 ; NA 27.01.94),

13 - **Biens-fonds du centre ville**. Publication des décrets-lois désignant les juges des commissions d'évaluation, (NA 14.01.94) ; voir aussi :
- le *Rassemblement des ayants-droit* s'oppose à SOLIDERE et à la souscription à son capital. Il réitère son approbation à la *fatwa* du cheihkh Fadlallah, (SA 13.01.94) ,
- la *Jama'a Islamiyya* réclame la restitution des biens-fonds du centre ville aux propriétaires et ayants-droit, (HA 14.01.94).
- une délégation du *Rassemblement des ayants-droit* rend visite au cheikh Fadlallah, (NA 17.01.94).

13 - **Banlieue**. Le quartier Sultan Ibrahim à Jnah, les problèmes de sa réhabilitation par Saada Aloueh, (SA 13.01.94).

14 - **SOLIDERE**. L'agence *Markazia* rapporte que H. Eddé aurait souscrit à SOLIDERE pour 35 000 dollars et que la moitié des souscriptions aurait été faite par des chrétiens, (OR).

14 - **Centre ville**. SOLIDERE et l'Université de Balamand organisent, à l'université de Balamand, une table ronde sur le thème : "La reconstruction du centre ville de Beyrouth" avec : Greta Saad, "La société foncière, l'université de Balamand et le développement du Liban" *;* Nicolas Khairallah, "Le rôle positif du projet de reconstruction dans l'économie libanaise" *;* Hareth Boustany, "Les fouilles archéologiques et l'histoire du centre ville de Beyrouth" ; Oussama Kabbani, "Le projet d'aménagement du centre ville" ; Nohad Bacha, "Le projet de reconstruction et son effet sur l'économie", (NA 15.01.94).

14 - **Banque mondiale**. Publication de la partie relative au Liban dans les domaines des transports maritimes, aériens, terrestres et de l'énergie, du rapport de la banque mondiale : "La coopération régionale et le développement économique", (NA).

14 - **Reconstruction**. Le président de l'*Association des diplômés des universités d'Egypte,* Khaled Chéhab, donne une conférence, au siège de l'association, sur le thème : "Le rôle de l'architecte libanais dans la reconstruction et le développement", (NA 15.01.94).

17 - **Marché boursier**. Antoine Khawaja, président du comité de la bourse de Beyrouth, critique la création d'un marché secondaire pour la négociation des actions de SOLIDERE. Il rappelle que le décret-loi n°30 du 23.03.85 stipule que la bourse détient le monopole des échanges de toutes les actions et les obligations, (NA OR SA HA 18.01.94).

17 - **SOLIDERE**. Le comité fondateur de SOLIDERE discute les résultats de la souscription et prépare la première assemblée générale, (HA NA 18.01.94) ; voir aussi :
- quatorze procès contre SOLIDERE, (SA 17.01.94).

17 - **Déplacés**. L'hôtel International de Raouché, occupé depuis le début de la guerre par près de 1 500 réfugiés, est évacué, (OR).

18 - **Chemin de fer**. Les gares au Liban par Subhi Mounzer Yaghi, (NA (*mulhaq*)).

18 - **Bois des Pins**. M. Hraoui et les membres du club *Inner wheel* engagent le reboisement du bois des Pins, (OR).

18 - **Plan décennal**. B. Labaki, vice président du CDR, indique que les prévisions pour 1994 supposent une croissance économique. Il ajoute que le conseil d'administration du CDR examinera le plan

décennal détaillé, préparé par *Dar al Handassah,* avant de le transmettre au CDM, (OR).

18 - **Autoroute**. Une délégation de la chambre de commerce et d'industrie de Toulouse rend visite au Min. des Travaux publics, M. B. Mortada, pour discuter des projets d'autoroutes, (SA) ; voir aussi :
- le Min. des Travaux publics, M. B. Mortada, propose que la future autoroute Beyrouth-Masna'a soit à péage, (NA 18.01.94),
- entretien avec M. Fawaz, président du CEGP au sujet de l'autoroute arabe, (NA 11.02.94).

20 - **Propriétaires et ayants-droit**. Suite à sa réunion avec des représentants des commerçants des souks, le *Rassemblement des ayants-droit* met SOLIDERE au défi de rendre public la liste des noms des souscripteurs et le montant de leur participation à son capital, (NA HA SA).

20 - **Reconstruction**. Dans son discours d'ouverture du débat sur le budget de 1994, R. Hariri a abordé les travaux de réfection et de modernisation des réseaux d'électricité et de téléphone, les problèmes de l'environnement, de l'université libanaise, de la santé publique et de l'AIB..., (OR HA SA NA).

20 - **Hôpital**. La destruction des constructions illégales a commencé sur le terrain destiné à la construction de l'hôpital gouvernemental de Beyrouth, (NA 21.01.94).

21 - **Voirie**. A l'issue d'une rencontre avec le président et le vice président du CDR, Al Fadel Chalak et B. Labaki, le Min. des Travaux publics, M. B. Mortada, annonce la décision de créer une commission de coordination des futurs projets de voirie et de réfection des bâtiments gouvernementaux, (OR NA 22.01.94).

21 - **Autoroute - Hôpital**. Le *Fonds saoudien pour le développement* et le CDR ont signé trois protocoles de prêt d'un montant de 67,5 millions de dollars répartis pour la construction d'un hôpital de médecine générale et les travaux d'achèvement des autoroutes du nord et du sud, (OR SA HA NA 22.01.94).

22 - **Banlieue sud**. La situation actuelle de la banlieue sud, (HA 22.01.94).

22 - **Souks**. SOLIDERE rappelle que la date limite pour les inscriptions au concours des souks est fixée au 15 février 1994, (HA) ; voir aussi :
- les participants au concours, (NA 09.02.94),

24 - **Electricité**. L'*Association libanaise pour la maîtrise de l'énergie (ALME)*, propose un programme d'économie, (OR).

24 - **Aménagement du territoire**. L'aménagement du territoire et l'urbanisme au Liban, par Jean-Claude Gabriel, (OR).

24 - **Marché boursier**. Le président des agents de change, N. Aoun, affirme que la Banque Mondiale envisage de soutenir la réouverture de la bourse de Beyrouth d'ici 8 mois, (OR HA) ; voir aussi :
- la difficile renaissance de la bourse de Beyrouth par Nagib Khazzaka, (OR 14.01.94).

25 - **Aéroport**. Lors d'une cérémonie organisée par l'*organisation de l'aviation civile internationale (OACI)*, O. Meskawi, Min. des Transports, déclare que la création d'un aéroport moderne à Beyrouth est une des priorités de l'Etat, (OR NA 26.01.94) ; voir aussi :
- entretien avec le Min. des Transports : la réhabilitation de l'aéroport, le projet des autoroutes, les transports en commun..., (HA 24.01.94).

26 - **Patrimoine**. Le professeur Friedrich Ragette donne au Musée de l'AUB une conférence organisée par la *Société des amis du musée de l'AUB* sur le thème : "L'architecture traditionnelle au Liban et à Oman - comparaison", (OR), voir aussi :
- la conférence de F. Ragette par Maya Ghandour, (OR 28.01.93)

26 - **Marché boursier**. Suite à une réunion des représentants des établissements de crédit, la société financière du Liban (SOFIL) est chargée d'organiser la négociation des actions de SOLIDERE, (OR NA 27.01.94) ; voir aussi :
- Elie Yachoui, membre du conseil d'administration du CNRS, discute l'effet de SOLIDERE sur le budget général et la balance des payements. (NA 27.01.94),
- SOLIDERE répond à Elie Yachoui, (NA 09.02.94).

27 - **Propriétaires et ayants-droit**. Une délégation du *Rassemblement des ayants-droit* rend visite au patriarche maronite, N. Sfeir, pour discuter des évolutions du projet de reconstruction du centre ville, (SA 28.01.94).

28 - **Patrimoine.** Le *Séminaire du mercredi* organise une conférence sur le thème : "Le souvenir du vieux Beyrouth, son histoire", présentée par Hassan Hallak, historien, (NA SA) ; voir aussi :
- le *conseil culturel du sud* organise à l'hôtel Weinerhaus un congrès sur le thème : "La protection des vestiges et bâtiments historiques au Liban", (SA NA 29.01.94 ; NA SA 31.01.94),
- les recommandations de la séance de clôture, (SA 01.02.94).

28 - **Déchets solides**. Un nouveau métier à Beyrouth : fouiller les poubelles par Zeina Zalzal, (OR).

31 - **SOLIDERE**. Réunion du comité fondateur de SOLIDERE pour suivre les résultats de la souscription au capital et pour l'organisation de l'assemblée générale des actionnaires, (HA).

février - 02-1994

01 - **Centre ville**. H. Eddé appelle à la formation d'un comité pour suivre et surveiller la reconstruction du centre ville de Beyrouth, (HA).

01 - **Autoroute**. Le CDM décide de confier à une société privée la construction d'une autoroute à péage entre Beyrouth et Masna'a. Un appel d'offres sera lancé dès l'approbation du projet par la chambre des députés, (OR NA HA 02.02.94 ; HA 03.02.94) ; voir aussi :

- l'étude de faisabilité du projet par Michel Morkos, (NA 03.02.94).

01 - **Port**. Une délégation du port de Rotterdam présente une offre d'assistance au port de Beyrouth, (OR NA 02.02.94) ; voir aussi :
- le port de Beyrouth, (OR (supplément) 31.03.94).

02 - **Association de commerçants**. L'*Association des commerçants de la rue Hamra* élit un nouveau conseil pour deux ans. Le président Fouad Tuéni est réélu, (OR 03.02.94).

02 - **Centre ville**. Le CDM décide d'amender le plan directeur général du centre ville et d'approuver le plan d'aménagement détaillé, (OR NA SA 03.02.94).

02 - **Palais des congrès**. Le CDM confie au CDR le soin d'établir les cahiers des charges et d'effectuer la préqualification des entreprises pour la reconstruction d'un palais international des congrès, (OR NA SA 03.02.94).

02 - **Hôpital**. Le min. de la Santé annonce que l'adjudication pour la construction d'un hôpital gouvernemental à Beyrouth débutera le 15 mars 1994, (SA NA 03.02.94).

02 - **Reconstruction**. Des entreprises britanniques s'intéressent à la reconstruction du Liban, (HA 02.02.94),

03 - **Autoroute**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la réhabilitation de l'autoroute de Nahr el Kalb, (NA) ; voir aussi :
- le tunnel de Nahr el Kalb, problèmes et solutions par Rita Charara, (NA 12.05.94).

03 - **Travaux publics** - Abattoir. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées des travaux de remblai, de creusement, de drainage, d'établissement des routes sur tout le territoire libanais et du nouvel abattoir de Amroussieh, (NA).

03 - **Constructions illicites**. Suite à un débat consacré à l'article 7 du projet de loi 3561 relatif aux amendes sur les constructions illicites, R. Hariri demande de prendre en considération le côté social et humain de cette affaire et de dispenser de toute amende les constructions d'une surface inférieure à 100 mètres carrés, (OR SA NA HA 04.02.94) ; voir aussi :
- le service du cadastre estime à environ 400 millions de dollars le montant des amendes qui seraient perçues en cas d'application de la loi sur les constructions illicites. La plupart des constructions touchées par cette loi sont localisées dans Beyrouth et sa banlieue, par Adnan al-Hajj, (SA 07.02.94),
- l'avis des députés Mohammad Beydoun et Mohammad Fneiche par Nabil Haytham, (SA 12.02.94).

03 - **Marché foncier**. Un ancien haut fonctionnaire du cadastre de Beyrouth est accusé du recel de 330 dossiers contenant des relevés cadastraux et des contrats de vente, (OR 04.02.94 ; NA 05.02.94).

03 - **Télécommunication**. Le CDR signe un contrat, de 2,127 millions de dollars, avec la société française *Deloitte et Touche*, pour l'étude de la réorganisation du min. des Télécommunications, (OR NA SA 04.02.94) ; voir aussi :
- les dysfonctionnements du télépohone, (HA 01.02.94).

03 - **Souks**. Le groupement des représentants des commissions de plusieurs souks de Beyrouth et du Chouf annonce l'édition prochaine d'un annuaire de ses membres, (OR SA NA 04.02.94).

05 - **Transport**. Deux sociétés françaises, SOFRETU et IAURIF, associées à TEAM International, sont chargées par le CDR d'établir le plan de transport du Grand Beyrouth, (OR NA).

05 - **Patrimoine**. Les ruines de Beyrouth, par Albert Naccache, (SA).

05 - **Loi sur les loyers**. La *Fédération des propriétaires des immeubles* demande aux députés de ne pas modifier la loi sur les loyers, (SA) ; voir aussi :
- le projet d'amendement de la loi sur les loyers, (NA 17.02.94).

07 - **Archéologie**. Protestations des archéologes sur la localisation des fouilles, (OR).
- les fouilles du centre ville de Beyrouth, par May Abboud Abi Akl, (NA 07.04.94 ; NA 08.04.94),

07 - **Adduction d'eau**. Le CDR signe un contrat de 5.5 millions de dollars avec la société britannique *Binnie and partners* pour une consultation sur les problèmes d'adduction d'eau et des égouts, (OR NA).

08 - **Biens-fonds du centre ville**. Le comité fondateur de SOLIDERE rappelle aux ayants-droit la date limite (24.04.94) pour présenter leurs demandes de restitution des biens-fonds, (NA).

08 - **Centre ville**. Le C*onseil de Beyrouth* organise à Ras Beyrouth, un séminaire qui s'oppose au principe de la société foncière, sur le thème : "La reconstruction du centre ville de Beyrouth", (NA 09.02.94) ; voir aussi :
- la reconstruction du centre ville par Georges Corm, (SA 16.02.94).

09 - **Loi sur les loyers**. Le comité administratif de l'*Association des commerçants de la rue Hamra* demande l'annulation de l'effet rétroactif de la loi sur les loyers ainsi que l'adoption d'un barème d'augmentation et de calcul de la cherté de vie, (OR NA 10.02.94).

09 - **Patrimoine**. Lors de sa tournée dans le centre ville, le Min. syrien des Waqfs, rend hommage au cheikh M. R. Kabbani, mufti de la république par intérim, pour la restauration des édifices religieux, (OR).

09 - **Voirie urbaine**. L'*Union des originaires de Ras-Beyrouth* refuse 3 projets d'ouverture de rues dans le quartier tant que l'Etat ne révise pas les estimations des biens-fonds. Datant de 1972, elles fixent le prix du mètre carré à 100 dollars, (NA SA 10.02.94).

11 - **Propriétaires et ayants-droit**. Les ayants-droit refusent les estimations des biens-fonds du centre ville et avertissent les souscripteurs des conséquences de leur acte, (NA).

11 - **Autoroute**. Appel d'offres international pour la construction d'une autoroute entre Hadath et Masna'a, (OR NA SA HA 12.02.94) ; voir aussi :
- l'autoroute arabe, un tremblement de terre qui détruira des quartiers et des villages, par Pierre Atallah, (NA 11.04.94).

12 - **Voirie urbaine**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de l'exécution de plusieurs voies rapides du projet de développement des banlieues, (HA).

13 - **Propriétaires et ayants-droit**. En présence de plusieurs députés, le comité des ayants-droit réunit à Wadi Abou Jmil, lance un appel à tous les responsables du pays pour sauver la capitale et pour la préservation de leurs droits, (NA SA 14.02.94).

14 - **Entrée de Beyrouth**. Le CDM lance plusieurs projets chargés d'améliorer le réseau routier de Beyrouth et de dynamiser certains services publics vitaux. 190 millions de dollars ont été consacrés par le CEGP de la ville de Beyrouth pour : l'entrée orientale de Beyrouth - al Tasfir, le tronçon Palais de Justice secteur Aramouni et celui de Aïn Mreisseh - Saint Georges - Phoenicia..., (OR NA SA 16.02.94) ; voir aussi :
- programme des travaux dans Beyrouth, (SA 16.02.94),
- comment seront dépensés les 191 millions de dollars par Scarlett Haddad, (OR 28.02.94),
- entretien avec le président du CEGP de la ville de Beyrouth, N. Ghaziri, (OR 28.02.94).

15 - **Patrimoine**. Des architectes demandent au Min. de la Culture et de l'Enseignement supérieur d'interdire la démolition de l'hôtel Saint-Georges, (SA) ; voir aussi :
- le projet de reconstruction de l'hôtel Saint-Georges par Rola Mowafaq, (NA 16.02.94),
- la présidente du conseil d'administration de la S*ociété des hôtels d'orient,* Nadia Koury déclare que les propriétaires veulent restaurer l'hôtel et non pas le détruire, (SA18.02.94),
- Beyrouth, l'histoire et les ruines par Albert Naccache, (NA (*mulhaq*) 19.03.94).

15 - **Constructions illicites**. Les commissions parlementaires conjointes approuvent le projet de loi relatif aux constructions illicites. Une commission établira le texte définitif qui sera ensuite soumis au parlement, (OR NA SA HA 16.02.94) ; voir aussi :
- le texte définitif du projet de loi, (NA 26.02.94).

15 - **Reconstruction**. Le CDR achève l'élaboration du plan 2000 englobant notamment les réseaux électriques, téléphoniques et routiers, l'adduction d'eau, le port de Beyrouth ainsi que l'aéroport, les établissements scolaires et les hôpitaux. Il a été remis au CDM qui doit l'examiner, l'approuver et enfin donner les directives relatives à son exécution, (OR NA SA 16.02.94) ; voir aussi :
- le plan pour la reconstruction et le développement par Adnan al-Hajj, (SA (annexe) 05.05.94),
- le rapport exécutif du plan 2000 par Ismaïl al-Saghir, (SA (annexe) 05.05.94),
- le coût des projets du plan décennal par Adnan al-Hajj, (SA 24.05.94).

17 - **Chemin de fer**. Rabie Ammache, PDG de l'Office du chemin de fer, annonce que l'étude de la réfection du réseau ferroviaire libanais est confié à la société française SOFRERAIL. Le coût du projet est estimé à 500 millions de dollars. La première réalisation portera sur la ligne Tyr - Beyrouth - Tripoli et au-delà, (OR SA NA 18.02.94) ; voir aussi :
- le réseau ferroviaire par Rita Charara, (NA 22.03.94),
- la réfection du réseau ferroviaire, (OR (supplément) 31.03.94).

17 - **Loi sur les loyers**. Les commissions parlementaires entament les discussions relatives à la loi sur les loyers, (SA 18.02.93).

18 - **Centre ville**. La société SOLIDERE organise un concours de dessin sur le thème : "La reconstruction du centre ville de Beyrouth" et propose des visites guidées aux écoliers, (OR NA SA 19.02.94).

21 - **Infrastructure**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises libanaises qui seront chargées de l'exécution de l'infrastructure du centre ville dont : un boulevard périphérique autour du centre ville, les réseaux viaires secondaire et tertiaire, l'éclairage public, l'adduction d'eau..., (OR) ; voir aussi :
- le responsable de l'information du CDR, Nader Sraj, estime que les appels d'offres lancés par le CDR pour l'infrastructure du centre ville constituent le point de départ de la reconstruction de l'ancien centre de Beyrouth, (OR 22.02.94).

21 - **Centre de congrès**. Appel à candidatures aux entreprises qui seront chargées de la réalisation et l'exploitation d'un Centre de congrès et d'un hôtel de luxe à Aïn Mreisseh, Beyrouth, (OR).

22 - **Loi sur les loyers**. Les commissions parlementaires adoptent les articles relatifs aux loyers des locaux destinés à l'habitation, (OR NA SA 23.02.94) ; voir aussi :
- les commissions parlementaires poursuivent l'examen des modifications de la loi sur les loyers des locaux non destinés à l'habitation, (OR NA SA 25.02.94),
- la fièvre immobilière aggrave la crise du logement par Salim Yassine, (OR 19.03.94),
- le problème immobilier par l'AFP, (HA 19.03.94).

mars - 03-1994

01 - **Aéroport**. Ouverture des offres relatives au développement de l'AIB au CDR, (OR NA 02.03.94) ; voir aussi :

- le projet de développement de l'AIB, (SA 18.03.94),
- entretien avec Assad Kotait, président de l'*Organisation internationale de l'aviation civile* par Claire Gebeyli, (OR (supplément) 31.03.94),
- aéroport de l'avenir, (OR (supplément) 31.03.94).

08 - **Chemin de fer**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la reconstruction de la ligne Tyr - Beyrouth - Tripoli, (OR NA) ; voir aussi :
- entretien avec Rabie Ammache, président du conseil d'administration de l'Office du transport en commun, par Adnan al-Hajj, (SA 21.03.94).

08 - **SOLIDERE**. Le CDR convoque la première assemblée générale des actionnaires de SOLIDERE le 31.03.94 au club sportif de Ras Beyrouth, (NA).

08 - **Hôpital**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises libanaises ou saoudiennes qui seront chargées du projet de construction de l'hôpital universitaire gouvernemental de Beyrouth, (NA).

09 - **Constructions illicites**. Le parlement approuve le projet de loi sur les constructions illicites, (OR NA HA 10.03.94) ; voir aussi :
- les modifications de la loi sur les constructions illicites par Adnan al-Hajj (*Safir)* et Daniel Daher, (*Hayat)*, (SA HA 16.03.94).

16 - **Infrastructure**. Le Min. des Travaux publics, M. B. Mortada, annonce qu'il projette la construction de 7000 km de routes, il dénonce la faiblesse des moyens mis à sa disposition, (OR) ; voir aussi :
- entretien avec le Min. des Travaux publics par Ragheb Jaber, (SA 12.04.94).

16 - **Propriétaires et ayants-droit**. SOLIDERE publie une première liste des propriétaires et ayants-droit du centre ville, elle les invite à se présenter aux bureaux des commissions d'évaluation pour toute consultation, (NA).

17 - **SOLIDERE**. En prévision de l'assemblée générale qui doit se tenir le 31 mars, le comité fondateur de SOLIDERE porte à la connaissance des actionnaires les documents suivants : rapport sur les souscriptions, circulaire relative au compte de la société à la Banque du Liban, bilan des dépenses de constitution..., (NA ; OR 19.03.94) ; voir aussi :
- les préparations de l'assemblée générale des actionnaires par Khaled al-Kassar, (NA 28.03.94).

17 - **Centre ville**. Publication du décret 4830 relatif à la modification du plan directeur et l'approbation du plan détaillé du centre ville. Il Comporte notamment : 1 - l'augmentation de 156 à 266 du nombre des bâtiments conservés ; 2 - le remplacement de la voie, qui constituait l'aile nord du périphérique, par une corniche maritime ; 3 - une nouvelle délimitation du remblai du Normandy ; 4 - l'exclusion du premier bassin du port du plan de développement ; 5 - l'élargissement du jardin public situé sur le remblai du Normandy ; 6 - la réservation d'une zone de fouilles archéologiques ; 7 - la limitation des bretelles à plusieurs niveaux au périphérique ; 8 - la réservation de quatre parkings autour du centre ville ; 9 - l'établissement d'un jardin public en face du siège de la municipalité de Beyrouth ; 10 - la désignation de l'emplacement des bâtiments les plus élevés, (OR NA 24.03.94).

18 - **Municipalité de Beyrouth**. L'*Organisation des villes partiellement ou totalement francophones* décide de consacrer 800 000 FF à l'équipement informatique de la municipalité de Beyrouth, (OR).

19 - **Relations libano-syriennes**. Le Min. de l'Intérieur, B. Merhej, et son homologue syrien, Mohammad Harba, ont signé à Damas un accord relatif à l'amélioration des déplacements entre les deux pays, (OR 21.03.94).

20 - **Propriétaires et ayants-droit**. Réunion des ayants-droit du centre ville et du comité des ayants-droit de Saïfi, Souk an-Najjarine, Mar Maroun, Saïd Akl, Zokak el-Blat, Wadi Abou Jmil, Minet el-Hosn et Souk al-Tawilé à l'église Mar Elias, Place Debbas. Ils lancent un appel pour l'obtention de leurs droits, (NA SA 21.03.94).

22 - **Télécommunication**. M. Ghaziri, Min. des P & T, expose les réalisations et les difficultés techniques et sociales rencontrées par son min.. Il annonce que les centraux de Mazra'a et d'Achrafieh deviendront électroniques en mai et en avril prochain et que deux nouveaux centraux électroniques seront mis en service dans le quartier de Hamra et à Saïda, (OR NA SA HA 23.03.94).

22 - **Reconstruction - Hôpital - Cité sportive - Université libanaise**. Al Fadel Chalak, président du CDR, signe avec le vice-président de la caisse saoudienne de développement, Mohammad Abdallah al Sakir un accord qui prévoit la distribution d'un don saoudien de 100 millions de dollars pour 15 projets de développement dont : la construction de l'hôpital gouvernemental de Beyrouth, la reconstruction de la cité sportive, la réhabilitation des bâtiments gouvernementaux, la construction de nouveaux bâtiments à l'UL, etc., (OR NA 23.03.94) ; voir aussi :
- la reconstruction de la cité sportive de Beyrouth par Hiam al-Koussayfi, (NA 21.05.94).

24 - **Electricité**. Appel d'offres international pour la réalisation de l'alimentation électrique de la station de pompage de Dbaiyé depuis la centrale de Zouk, (OR NA).

24 - **Transport en commun**. Appel d'offres international pour la vente de 140 autobus destinés au service urbain, principalement à Beyrouth, (OR NA).

24 - **Municipalité de Beyrouth**. Le *Rassemblement de Beyrouth* organise une table ronde sur le thème : "La municipalité de Beyrouth, un état de fait désastreux, et un futur prometteur" à l'Alumni (AUB), (SA).

24 - **Constructions illicites**. Le Min. de l'Intérieur, B. Merhej, préside une réunion relative aux constructions illicites. Un comité est élu pour mettre à exécution les propositions des

participants afin d'interdire de nouvelles infractions, (SA 25.03.94).

25 - **Bois des Pins**. Le directeur de l'Agence des espaces verts de la région d'Ile de France, Xavier de Buyer, est à Beyrouth pour suivre les travaux de réaménagement du Bois des Pins. Le plan prévoit la création d'un jardin botanique, d'aires de jeux, d'une roseraie, d'un théâtre de plein air et de nombreuses allées de promenade, (OR 29.03.94).

28 - **Reconstruction**. H. Eddé donne une conférence à l'hôtel Carlton sur le thème : "Les dérapages de la reconstruction". Pour illustrer son propos, il discute quatre projets : la reconstruction du centre ville, la réhabilitation de l'AIB, la construction d'un palais des congrès et la réhabilitation de la voie ferrée Tyr - Beyrouth - Tripoli, (HA SA OR NA 29.03.94).

30 - **Biens-fonds du centre ville**. Mohammad Moghrabi, un des avocats d'une partie des ayants-droit, annonce qu'il vient d'intenter trois nouveaux recours pour obtenir l'abrogation des arrêtés de création des commissions d'estimation et pour empêcher le transfert de la propriété des biens-fonds et des différents droits à SOLIDERE, (HA OR 31.03.94).

31 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* proteste contre la convocation à l'assemblée générale de SOLIDERE, (SA OR).

31 - **SOLIDERE**. L'assemblée générale constitutive de SOLIDERE, destinée à donner quitus au comité constitutif et à élire le conseil d'administration, n'a pu se tenir faute de *quorum*. Les personnes présentes ne représentaient que 4 466 296 actions, alors que plus de 12 millions d'actions étaient requises, (OR NA SA HA 01.04.94).

avril - 04-94

04 - **Centre ville**. Le sculpteur français Armand, invité de la municipalité de Beyrouth, est en visite au Liban, il projette un monument de 30 à 40 mètres de hauteur, constitué d'armes coulées dans du béton, (OR NA 05.04.94) ; voir aussi :
- Armand rend plusieurs visites pour discuter de son projet, il donne une conférence de presse à l'hôtel Summerland, (OR 08.04.94).

06 - **Télécommunication** - **Eau potable**. La faculté des sciences sanitaires de l'AUB révèle que 80 000 habitants du Beyrouth municipe (non compris le centre ville) sont privés d'eau potable et que 45% des appartements ne sont pas dotés de lignes téléphoniques, (OR NA SA).

07 - **Loi sur les loyers**. Les commissions parlementaires conjointes se réunissent sous la présidence du vice président de la chambre, Elie Ferzli, pour poursuivre l'étude des amendements à la loi, (OR 08.04.94).

08 - **Patrimoine**. Après avoir été exclu du projet de la société foncière, le Grand-théâtre de Beyrouth, redeviendra-t-il le théâtre de la musique arabe ? (HA).

08 - **Centre ville**. R. Hariri donne des directives pour la construction de logements destinés aux résidents légaux des quartiers de Zokak el-Blat, Minet el-Hosn, et Saïfi qui doivent déménager dans le cadre du projet de reconstruction, (OR 09.04.94) ; voir aussi :
- les représentants de la *Fédération des propriétaires et ayants-droit* et ceux du *Comité des résidents dans le centre ville* expriment leur satisfaction face à l'annonce de R. Hariri, (OR SA 22 04.94).

08 - **Relations libano-syriennes**. Le Liban et la Syrie décident de réduire les taxes perçues sur les déplacements des véhicules entre les deux pays, (OR SA NA).

12 - **Loi sur les loyers**. Les commissions parlementaires conjointes achèvent l'étude des amendements à la loi sur les loyers, (OR SA 13.04.94).

15 - **Transport**. De passage à Beyrouth dans le cadre de l'institut d'urbanisme de l'ALBA, Pierre Merlin, le président de l'Institut français d'urbanisme présente les avantages du développement d'un réseau de transport en commun, par May Makarem, (OR).

19 - **Reconstruction**. A l'initiative de l'Institut Goethe et en collaboration avec le département d'architecture de l'AUB, deux urbanistes européens, donnent une conférence sur la reconstruction en Allemagne après la seconde guerre mondiale, (OR 20.04.94).

19 - **Loi sur les loyers**. Les commissions parlementaires conjointes approuvent les amendements à la loi sur les loyers. Ils seront transmis incessamment à l'assemblée générale pour être examinés puis approuvés, (OR NA SA 20.04.94).

20 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* réaffirme son opposition à la société foncière et au projet d'aménagement du centre ville, (OR NA 21.04.94) ; voir aussi :
- le *Rassemblement des ayants-droit* annonce qu'il cherche à annuler l'assemblée générale de SOLIDERE prévue pour le début du mois de mai et qu'il compte engager une procédure pour faire réviser le plan directeur du centre ville, (OR NA 28.04.94).

20 - **Eau potable**. Le CDR et deux consultants : "ECI" (américain) et *Dar al Handassah*, Nazih Taleb et Cie (libanais), signent un accord pour la construction d'un barrage sur le Bisri (région de Saïda) pour approvisionner Beyrouth en eau, (OR NA SA 21.04.94).

20 - **Municipalité de Beyrouth - Transport**. Les représentants des municipalités de Paris et de Toulouse rendent visite au *mohafez* de Beyrouth, N. Maalouf. Ils lui remettent un don de 800 000 FF de l'A*ssociation des villes francophones* pour la modernisation de son administration. R. Huguenard, député, adjoint du maire de Toulouse, a aussi rencontré le Min. des Transports pour

discuter du problème de la circulation au Liban, (OR SA 21.04.94).

21 - **Transport**. Le plan de transport du Grand-Beyrouth, préparé par l'IAURIF et la SOFRETU, en association avec TEAM par Nayla Abi Karam, (OR 21.05.94).

21 - **Reconstruction**. L'AGEFI, quotidien suisse des affaires et de la finance, organise du 24 au 28 avril, à l'hôtel Riviera, un séminaire sur le thème : "Liban : le temps de la reconstruction", (OR).

23 - **Aéroport**. La société *Hochtief et Consolidated Construction Company* (CCC) a été sélectionnée pour réaliser les travaux de l'AIB (contrat de 490,6 millions de dollars), (OR) ; voir aussi :
- l'adjudication pour le développement de l'AIB, (SA 09.05.94),
- l'activité de l'AIB durant le premier trimestre de 1994 par Bahaa el-Ramli, (NA 24.05.94).

23 - **Loi sur les loyers**. Le conseil d'administration de l'*Association des commerçants de Beyrouth* invite les présidents des commissions des souks et les présidents des associations commerciales des mouhafazats à une discussion du projet de loi sur les loyers le lundi 25, (NA SA ; SA NA 26.04.94).

23 - **Patrimoine**. A l'occasion de la Saint-Georges, centenaire de la consécration et de l'inauguration de la cathédrale maronite, une messe solennelle a été célébrée par l'archevêque, Mgr Khalil Abi Nader, en présence de plusieurs personnalités politiques et religieuses, (NA ; OR NA 25.04.94).

23 - **Assainissement - Déchets ménagers**. Le *Comité national pour l'environnement* présente à la presse son projet "Ras Beyrouth, région modèle de propreté publique", (OR NA 25.04.94) ; voir aussi :
- le commerce des déchets par Paul Kattan, (NA 30.04.94),
- le problème des déchets solides, (NA 19.05.94).

25 - **Patrimoine**. Un documentaire "Beyrouth de pierre et de mémoire" est en cours de réalisation sous la direction de Ph. Aractingi, (OR).

26 - **SOLIDERE**. SOLIDERE publie les rapports relatifs à la souscription à son capital, (NA).

26 - **Hôpital**. A la suite d'une réunion avec les représentants de la caisse saoudienne pour le développement, le Min. de la Santé, M. Hamadé, déclare que le projet de l'hôpital gouvernemental de Beyrouth est en voie d'achèvement, l'adjudication des travaux est prévue pour le mois de juin prochain, (OR NA 27.04.94).

27 - **Loi sur les loyers**. Le parlement vote les amendements à la loi sur les loyers, (OR NA SA 28.04.94).

mai - 05-94

03 - **SOLIDERE**. Le recours des ayants-droit du centre ville pour faire annuler l'assemblée générale de SOLIDERE est rejeté par le juge, Habib Haddassi, (SA HA 04.05.94).

04 - **Biens-fonds du centre ville**. SOLIDERE publie un addenda à la liste du 12.10.93 relative aux biens-fonds qui peuvent être restitués, (NA).

04 - **SOLIDERE**. N. Chamma'a convoque la deuxième assemblée générale de SOLIDERE, (OR NA 04.05.94 ; NA 05.05.94).

05 - **Infrastructure**. Le Min. de l'Intérieur, B. Merhej inaugure la réouverture du tunnel Salim Salam à Bourj Abou Haidar, (SA 06.05.94).

05 - **Patrimoine**. L'association *Beyrouth, le patrimoine* organise une conférence à l'hôtel Carlton sur le thème : "Les écoles de Beyrouth, patrimoine et civilisation", (SA).

05 - **SOLIDERE**. L'assemblée générale de SOLIDERE s'est réunie au Club Sportif de Manara en présence des porteurs et des représentants de 11 696 930 actions alors que le *quorum* était fixé à 9 100 007. N. Chamma'a est élu président du conseil d'administration de SOLIDERE, (OR NA SA HA 06.05.94).

06 - **Aéroport**. L'adjudication pour la réhabilitation de l'AIB est reportée suite à des problèmes relatifs à l'ouverture des plis, (HA) ; voir aussi :
- communiqué de l'ambassade d'Italie concernant la participation de la société italienne *Condotte* à l'appel d'offres relatif à l'AIB, (OR SA 01.06.94).

06 - **Centre ville**. L'*Association des anciens scouts musulmans* organise une conférence sur le thème : "Le centre de Beyrouth, l'environnement optimal" au siège de l'*Association pour les soins de l'enfant et de la mère.* Les deux conférenciers, R. Fayed et O. Kabbani, sont employés de SOLIDERE, (OR 11.05.94).

08 - **Patrimoine**. W. Joumblat, Min. des Déplacés, condamne SOLIDERE pour ses pratiques illicites. Il prétend que "le vieux Beyrouth est mort à jamais...", (OR SA NA 09.05.94).

09 - **Propriétaires et ayants-droit**. Maher Zantout, vice président de la *Fédération des propriétaires et ayants-droit* félicite SOLIDERE. La fédération est représentée à son conseil d'administration par son président, Omar Daouk, (NA SA).

09 - **Constructions illicites**. *Le Bloc parlementaire de la libération* critique les problèmes techniques et administratifs qui entravent l'application de la loi, promulguée il y a plus d'un mois, sur les infractions à la construction, (OR 10.05.94).

10 - **Environnement**. J. Liger Belair, architecte, animateur du groupe *Paysage*, annonce à la presse l'organisation au mois d'octobre prochain d'un colloque et d'une exposition de photos sur le thème : "Paysage-environnement" à Beyrouth à l'hôtel Summerland, (OR SA 11.05.94). [NDLR Ces manifestations ont été annulées]

11 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* exprime sa satisfaction quant à l'attitude des hauts responsables. Il met en garde les membres du conseil d'administration de SOLIDERE contre les conséquences des actes unilatéraux de la société à l'encontre des ayants-droit, (OR NA 12.05.94).

11 - **Reconstruction**. Une conférence sur le thème : "La participation de l'industrie allemande à la reconstruction du Liban" est organisée par l'*Association Germano-arabe,* au Futuroscope, (OR SA 06.05.94).

13 - **Cité universitaire**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la construction d'une cité universitaire à Hadath, (NA) ; voir aussi :
- le projet de construction de la cité universitaire de Hadath par Ali Barada, (NA 08.06.94),
- plan de la cité universitaire (1/5000), (NA 09.06.94).

13 - **Circulation automobile**. Ouverture d'un colloque sur le thème : "La circulation au Liban", organisé par l'Université Notre-Dame de Loueizé (NDU), au couvent de Saïdet el-Nour, Faytroun, (NA 14.05.94) ; voir aussi :
- les recommandations du colloque, (NA 27.05.94).

13 - **Reconstruction**. Le CDR et un bureau danois de consultation *Dan Group* signent pour une durée de 3 ans, un accord d'assistance technique au min. des Travaux publics pour l'exécution des projets de réhabilitation des routes et des bâtiments, (OR 14.05.94).

15 - **Reconstruction**. Une délégation, représentant des entreprises membres du *British Consultants Bureau*, BCB, est en mission à Beyrouth. Elle a pour objectif d'identifier d'éventuelles participations aux projets de reconstruction, (OR 17.05.94).

16 - **Association de commerçants**. Entretien avec Nadim Assi, président de l'*Association des commerçants de Beyrouth,* au sujet du commerce au Liban, (NA 16.05.94) ; voir aussi :
- entretien avec les commerçants sur l'amélioration de la rue Hamra, (SA 27.05.94).

17 - **Archéologie**. Les fouilles archéologiques du centre ville, arrêtées en octobre 1993, reprennent, (NA).

18 - **Centre ville**. H. Eddé, architecte, présente de nouvelles propositions pour l'aménagement du centre ville, (SA 18.06.94 ; OR 21.06.94).

18 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* annonce que le procès visant l'annulation de l'assemblée constitutive de SOLIDERE est reporté au 2 juin, (NA SA 19.05.94) ; voir aussi :
- Antoine Michel Tarazi, ayant-droit du centre ville, intente un procès à SOLIDERE. Il aurait été illégalement remplacé par deux personnes à l'assemblée constitutive, (SA 24.05.94).

19 - **Beyrouth - Culture**. Communication sur le thème de : "Beyrouth, une cité de rêves" présentée par William Khazen au cours d'une réunion organisée par la *Fédération des écrivains libanais* à la Foire permanente du livre de Beyrouth, (NA 20.05.94).

19 - **Télécommunication**. M. Ghaziri, Min. des P & T inaugure le central téléphonique de Mazra'a, devenu électronique. Il promet que tous les centraux du Liban deviendront progressivement électronique et qu'après Mazra'a et Achrafieh (à la fin de ce mois), les travaux commenceront à Sakiet el-Janzir et à Aïn Mreisseh (NA OR SA 20.05.94).

24 - **Patrimoine**. L'architecture de la maison libanaise par Paul Kattan, (NA (chabab)).

24 - **Loi sur les loyers**. Publication du texte final des amendements à la loi sur les loyers, (NA 25.05.94).

25 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* émet des doutes à propos de la légitimité du conseil d'administration de SOLIDERE. Il dénonce les interventions exercées par la société pour assurer le *quorum* de l'assemblée constitutive du 5 mai dernier, (NA 26.05.94).

26 - **Patrimoine**. Ouverture du colloque organisé par la *Réunion des villes européennes et méditerranéennes* sur la protection des vieilles villes à Tripoli, (NA 27.05.94).

27 - **Télécommunication**. Deux sociétés, *France Télécom* et *Finland Télécom*, ont signé avec le min. des P & T un contrat de 300 millions de dollars pour l'installation de 500 000 lignes téléphoniques cellulaires, (OR 28.05.94).

27 - **Electricité**. Le directeur général de l'EDL, Mouhib Itani, inaugure trois centraux électriques dans le quartier de Karm el-Zeytoun à Achrafieh, (NA SA 28.05.94).

28 - **Chemins de fer**. Le gouvernement demande au Min. des Transports d'ajourner l'étude des travaux de la voie ferrée de Tyr à Tripoli en attendant la délimitation des zones touristiques que cette voie traversera, (SA OR).

28 - **Loi sur les loyers**. E. Hraoui reçoit une délégation de la *Fédération des propriétaires des immeubles* qui lui demande de soumettre la loi sur les loyers au conseil constitutionnel, (OR NA 30.05.94) ; voir aussi :
- communiqué de la Fédération des propriétaires des immeubles, (NA 17.06.94).

31 - **Télécommunication**. Le Min. des P & T, M. Ghaziri, annonce la mise en fonctionnement d'un central électronique d'une capacité de 30 000 lignes à Achrafieh, (OR NA HA 01.06.94) ; voir aussi :
- M. Ghaziri, assure que toutes les lignes téléphoniques d'Achrafieh fonctionneront avant la fin de la semaine. La mise en service, du nouveau central n'a remis en marche qu'une partie des lignes mécaniques tandis que 3000 lignes électroniques ont été mises hors d'usage, (OR 02.06.94),
- M. Ghaziri, déclare que deux ans de travaux sont nécessaires pour remettre en état le réseau téléphonique, (OR 06.06.94).

31 - **Ras Beyrouth**. L'Université Américaine de Beyrouth et son influence sur le quartier de Ras Beyrouth par Mounah al-Solh, (HA).

juin - 06-94

01 - **Propriétaires et ayants-droit**. Le *Rassemblement des ayants-droit* tient à poursuivre SOLIDERE malgré les pressions exercées par la société sur les propriétaires et ayants-droit qui ont intenté des procès, (SA 02.06.94).

01 - **Reconstruction**. Le directeur général du min. de l'Intérieur, S. Chéaib annonce que la réhabilitation du grand sérail va bientôt commencer, (SA).

02 - **Centre ville**. Avec la volonté de contribuer à la requalification des espaces publics du centre ville, Paul Bloas, architecte peintre, réalise 21 peintures géantes sur les murs en ruine, (OR).

04 - **Cité sportive**. La société britannique *Trafalgar House* a été sélectionnée pour la reconstruction de la cité sportive de Beyrouth. Le montant de l'offre est de 112 235 431 $, (NA 04.06.94).

04 - **Souks du centre ville**. Le jury du concours international des souks annonce que l'examen des 353 projets (356 selon le Commerce du Levant) a débuté. 30 doivent être sélectionnés et un comité d'arbitrage déterminera trois gagnants, (NA 06.06.94).

07 - **Cimetière**. Crise du "logement" dans les cimetières libanais, particulièrement à Saïda, Beyrouth et Tripoli par Mohammad Saleh, Saada Aloueh et Ghassan Rifi, (SA).

09 - **Déchets solides**. Installation d'un nouveau dépotoir à Bourj Hammoud par Scarlett Haddad, (OR).

09 - **Reconstruction**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la réhabilitation et de la restauration des bâtiments de l'Unesco, du min. de la Justice, du min. de l'Economie - administration centrale et de la direction générale de l'investissement, (NA).

09 - **Infrastructure**. Le CEGP de la ville de Beyrouth annonce que la circulation dans certaines rues de la capitale sera déviée du 13 au 19 juin pour cause de travaux, (OR 10.06.94) ; voir aussi :
- entretien avec N. Ghaziri, président du CEGP de la ville de Beyrouth : "Des solutions aux problèmes de la circulation" par Pierre Atallah, (NA 04.07.94),
- le problème du stationnement à Beyrouth par Saada Aloueh, (SA 06.07.94).

14 - **Reconstruction**. Le Min. de l'Economie et du commerce, H. Demergian, et le Min. allemand de l'Economie, Heinrich L. Kolb, inaugurent la foire allemande d'équipements et de construction "German Construction Lebanon 94", (OR NA 15.06.94).

15 - **Marché financier**. Le *Rassemblement des ayants-droit* met en garde contre le danger du marché secondaire, inventée par SOLIDERE, en l'absence de fonctionnement de la bourse de Beyrouth, (OR SA NA 16.06.94) ; voir aussi :
- entretien avec Gabriel Sahnaoui, le nouveau président de la commission responsable des activités de la bourse de Beyrouth et de sa réhabilitation par Gérard de Hauteville, (*Orient)*, (SA OR 23.07.94 ; NA SA 28.07.94 ; HA 29.07.94),

16 - **Reconstruction**. Des sources britanniques révèlent que le gouvernement libanais aurait dissimulé une partie de l'étude préparée par la société *Baktel,* américaine, sur Beyrouth. Elles indiquent n'avoir reçu que 80% du rapport à la suite d'une demande destinée à étudier les possibilités de participer aux projets de reconstruction, (SA).

17 - **Centre ville**. Les travaux préparatoires à la reconstruction du centre ville de Beyrouth commencent entre les rues Allenby et Foch et sur les deux rives de la place des Martyrs. Il s'agit de l'ouverture de voies de déviation de la circulation, de la destruction de nombreux bâtiments et du déblaiement des décombres..., (OR NA SA ; OR NA SA 18.06.94).

17 - **Reconstruction**. Le conseiller économique et consul du Canada en Jordanie, Maher Abou Joundié, annonce qu'une société canadienne est prête à prendre en charge la reconstruction de l'hôtel Holiday Inn, (OR 18.06.94).

21 - **Déplacés**. L'immeuble Dernayka, dans le secteur de Spinnes (Jnah), occupé par 38 familles, est évacué, (SA 22 06.94).

21 - **Reconstruction**. Appel à candidatures pour la préqualification des entreprises qui seront chargées de la réhabilitation et de la restauration de plusieurs bâtiments gouvernementaux de Beyrouth et de Tyr, (NA).

22 - **Relations libano-syriennes**. Le comité libano-syrien chargé d'étudier l'allégement des formalités douanières entre les deux pays se réunit pour la première fois au min. de l'Intérieur, (OR 23.06.94).

22 - **Déplacés**. La brigade des déplacés évacue, dans le centre ville, l'hôtel Petra occupé par 80 familles, elles ont été indemnisées par SOLIDERE, (OR NA SA 23.06.94).

22 - **Marché boursier**. Michel Ferneini, président directeur de la S*ociété financière du Liban (SOFIL)* présente l'organisation et le fonctionnement du marché secondaire et le rôle de sa société, (OR NA SA 23.06.94) ; voir aussi :
- le marché secondaire de Beyrouth par Nayla Abi Karam (*Orient*), (OR 08.06.94 ; SA 17.06.94 ; NA 18.06.94).

23 - **Relations libano-syriennes**. A propos des formalités douanières, le sous-comité de sécurité libano-syrien recommande la réciprocité dans le traitement réservé aux résidents, l'annulation des taxes aux frontières et la création d'un premier centre commun de douane à Jdeydet Yabous (Masna'a), (OR NA 24.06.94).

23 - **Déplacés**. 65 familles ont été évacuées de l'immeuble qu'elle occupaient à Aïn el-Tiné à Beyrouth, (OR 24.06.94).

23 - **Marché boursier**. Première séance de transactions des actions de SOLIDERE sur le marché secondaire de Beyrouth. Le *fixing*

d'ouverture est annoncé à 111 $, (OR SA NA 24.06.94).

24 - **Biens-fonds du centre ville**. Deux biens-fonds, situés dans le secteur de Minet el-Hosn, qui doivent faire l'objet d'une décision des tribunaux quant à la détermination de leur propriétaire sont pour le moment soustraits à l'intervention de SOLIDERE, (SA).

24 - **Centre ville**. SOLIDERE propose au parlement de lui céder le bâtiment de la "Banca di Roma" situé place de l'Etoile, (OR 25.06.94).

24 - **Déplacés**. Evacuation de l'immeuble Cadmous à Aïn Mreisseh occupé par 65 familles. Les indemnités ont été payées par les propriétaires de l'immeuble et la caisse des déplacés, (SA 25.06.94).

24 - **Archéologie**. Le Min. de la Culture et de l'Enseignement supérieur, M. Eddé, préside une réunion avec les différentes équipes archéologiques. Les fouilles sont réparties entre plusieurs équipes de nationalités différentes, (OR SA 25.06.94) ; voir aussi :
- les fouilles du centre ville de Beyrouth, (NA 01.07.94).

25 - **Marché immobilier**. Entretien avec Mgr Roland Abou Jaoudé, vicaire général patriarcal. Le fonds social maronite initie actuellement une dizaine de projets immobiliers portant sur plus de 1500 logements à travers tout le Liban, par Gérard de Hauteville, (OR) ; voir aussi :
- l'immobilier un marché dur à deux vitesses, par Gérard de Hauteville, (OR 02.06.94).

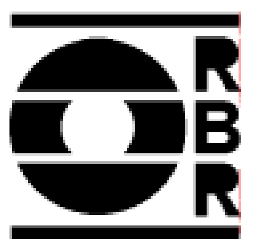
25 - **Constructions illicites**. F. Siniora, Min. d'état chargé des affaires de finances, promet que le décret d'application de la loi sur les constructions sera étudié par le CDM au cours des prochaines semaines, (OR 27.06.94).

27 - **Déplacés**. L'unité des FSI, rattachée au min. des Déplacés, restitue à l'ambassade de France ses propriétés occupés depuis 1975 dans le quartier de Barbir à proximité de la Résidence des Pins, (OR SA 28.06.94).

29 - **Municipalité de Beyrouth**. Le *mohafez* de Beyrouth, N. Maalouf, et Nicolas Amm, vice président de la municipalité, rentrent de France où ils ont participé à un projet de coopération avec la municipalité de Marseille, (OR NA) ; voir aussi :
- propositions de Nabil Soubra pour la municipalité de Beyrouth, (NA 15.07.94).

Index de la chronologie du premier semestre 1994

Index de la chronologie du premier semestre 1994 (suite)



Lettre d'information de l'Observatoire de recherche sur Beyrouth et sa reconstruction
Centre d'études et de recherches sur le Moyen-Orient contemporain
CERMOC - valise diplomatique, 128 bis, rue de l'Université, 75 531 Paris 07 SP ou bien : BP 2691 Beyrouth - tél. : (961-1) 640 694/5/6 -
fax : (961-1) 644 857
Diffusion gratuite
Tirage : 300 exemplaires
Direction de la publication : Jean Hannoyer
Rédaction : Jean-Luc Arnaud

Ce numéro a été réalisé avec la collaboration de Christine Babikian, Guillaume Boudisseau, Jean-Charles Depaule, Chawqi Douayhi, Laurent Duport, Carla Eddé, Mona el-Kak, Alexandre Medawar, Carole Michael, Jihane Sfeir et Annie Tohmé.